



SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Point 9 de l'ordre du jour :	
Discussion générale (<i>suite</i>)	
Discours de M. Gallimore (Jamaïque)	1
Discours de M. Jedrychowski (Pologne)	4
Discours de M. Bourguiba (Tunisie)	10
Discours de M. Budo (Albanie)	15

Présidente : Mlle Angie E. BROOKS (Libéria).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (*suite*)

1. M. GALLIMORE (Jamaïque) [*traduit de l'anglais*] :
Madame la Présidente, au nom du Gouvernement et du peuple de la Jamaïque, je vous présente nos félicitations chaleureuses à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale. Il est rare qu'une femme soit nommée à ce poste élevé et c'est la première fois qu'une gracieuse fille d'Afrique préside l'Assemblée générale. Nous qui, ces dernières années, avons eu des contacts avec vous en tant que membre de la délégation de votre pays à l'Organisation des Nations Unies, sommes devenus sensibles à votre générosité et sincérité et savons que vous ferez montre de ces qualités dans l'exécution de vos tâches. Nous ne doutons pas que cette vingt-quatrième session, déjà une fois historique grâce à votre présence à sa tête, sera mémorable.

2. Je désire maintenant rendre hommage à la mémoire du Président disparu de la vingt-troisième session de l'Assemblée générale. Par la mort prématurée de S. E. M. Emilio Arenales, son pays aussi bien que nous-mêmes sommes privés de ses services inestimables.

3. Un hommage est dû également à S. E. M. Luis Alvarado, chef de la délégation du Pérou, pour les qualités dont il a fait preuve dans ses fonctions de président.

4. En cette veille du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, il convient que nous, les Etats Membres, nous rendions compte dans quelle mesure nous avons réussi à doter notre organisation des moyens d'établir et de préserver la paix et la sécurité du monde. Nous pourrions également nous demander jusqu'à quel point notre organisation a vraiment été l'élément qui aurait pu inciter toutes les nations à coopérer pour résoudre les problèmes qui se posent dans les domaines économique, social, culturel et humanitaire. Il nous paraît que dans bien des secteurs les résultats obtenus sont loin de répondre aux nobles espoirs qui ont accompagné la création de notre organisation.

5. Il semblerait que les actions et principes traditionnels de certains pays membres — plus particulièrement des grandes puissances — ne les aient pas toujours conduits à vivre selon les idéaux de la Charte et à donner à notre organisation les moyens d'assumer le rôle prépondérant qui devrait être le sien dans le monde. Aujourd'hui, les conséquences de cet état de choses sont visibles. Hommes, femmes et enfants meurent en nombre toujours plus grand dans des guerres dont on cherche à dissimuler la gravité. La dévastation, la faim et la sous-alimentation, affreux accompagnements de la lutte civile, nous laissent froids et impuissants. Des troupes traversent les frontières pendant que de toutes parts on échange de vaines accusations stéréotypées et rituelles. Bon nombre de questions majeures qui confrontent le monde contemporain et mettent en danger la paix que nous recherchons ne sont mêmes pas débattues aux Nations Unies.

6. Le moment est venu de faire une réévaluation de notre organisation. En effet, il est grand temps que l'Organisation des Nations Unies, de simple instrument des politiques nationales, en devienne le bénéficiaire. Ne va-t-il pas de soi que les Etats Membres, par une politique déterminée, devraient renforcer notre organisation? Il faut espérer qu'au cours de cette année du vingt-cinquième anniversaire cette évaluation en profondeur aura lieu.

7. Depuis la vingt-troisième session de l'Assemblée générale, l'homme a réussi à sonder le milieu ambiant de la Lune et à alunir. Par cet acte, il a fait preuve de sa capacité de construire une machine d'une complexité et d'une précision inimaginables, d'associer la technologie à la volonté et au jugement humains, et d'utiliser cette combinaison de la manière la plus spectaculaire.

8. Il est urgent que l'on obtienne des résultats aussi remarquables de la "machine" créée par la communauté mondiale, en 1945, et connue sous le nom de Nations Unies. On espérait que, grâce à la bonne volonté des Etats Membres, et à l'engagement qu'ils avaient pris dans ce sens, l'homme vivrait dans la paix et la sécurité. A cet égard, certains des puissants Etats Membres qui sont responsables du bon fonctionnement des équipements sur notre planète se sont contentés d'un appui symbolique et ont ainsi retardé le "décollage" à partir de la "base de lancement". Certains membres de la communauté mondiale continuent à bricoler quelques-uns des éléments de ces équipements dans un esprit égoïste, sans se soucier du mal perpétré envers l'ensemble des nations. Si l'alunissage pouvait persuader l'humanité de la folie et de la futilité de son égoïsme à courte vue, qui immobilise sa plus grande "machine" — les Nations Unies —, alors, selon ma délégation, une noble cause aurait été bien servie.

9. J'aimerais maintenant passer en revue certaines questions qui touchent directement la communauté des nations.

En ce qui concerne le Viet-Nam, mon gouvernement, après l'annonce des pourparlers, a partagé l'espoir d'un prochain règlement du conflit. Nous regrettons qu'il ne se soit pas matérialisé. Nous demandons instamment à toutes les parties à ces négociations de faire preuve de la volonté et du courage nécessaires pour arriver à un règlement, et en même temps, de mettre fin aux combats afin que puisse commencer le travail de reconstruction et de relèvement, dans l'intérêt des peuples du Viet-Nam — Nord et Sud — et dans l'intérêt de la communauté des nations tout entières.

10. Ces dernières années, mon gouvernement a eu l'honneur de recevoir un représentant personnel du général Gowon, président du Gouvernement fédéral du Nigéria. Un émissaire du général Ojukwu nous a également rendu visite. Reflets d'un désir profond de mettre fin au conflit, ces visites nous ont paru encourageantes. Une prolongation des combats sur la côte occidentale de l'Afrique ne peut qu'empêcher le progrès de l'Afrique et ajouter à ses problèmes. Mon gouvernement prend acte des efforts faits par l'Organisation de l'unité africaine pour enrayer le conflit et répète l'appel lancé lors de la vingt-troisième session de l'Assemblée générale [1679^{ème} séance] en faveur d'un cessez-le-feu, d'un embargo sur les armements et de négociations sérieuses en vue d'arrêter les souffrances humaines et les massacres.

11. Le conflit au Moyen-Orient ne cesse de s'aggraver, malgré les talents des négociateurs des Etats Membres et le temps et l'énergie qu'ils consacrent aux pourparlers. Il est très peu probable que la poursuite des hostilités apporte la solution, et les multiples actions engagées au Moyen-Orient semblent mener à une guerre totale. En dépit des résolutions, des condamnations, des avertissements, des admonestations, il apparaît que la volonté de mettre fin à la haine grandissante diminue. La résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité, du 22 novembre 1967, constitue encore la meilleure base pour un règlement juste et durable. La Jamaïque, une fois de plus, demande à toutes les parties de respecter cette résolution et de chercher une solution conforme aux conditions qui y sont exposées. En dernière analyse, c'est aux principaux acteurs de cette lutte interminable qu'il incombe de prouver plus directement leur détermination d'apporter la paix au Moyen-Orient et ainsi, de libérer l'énergie et les ressources nécessaires au développement.

12. Les obstacles que tous ces conflits dressent devant le progrès sont tels qu'il faut, à mon avis, que notre organisation s'efforce vigoureusement de trouver la véritable solution dont a besoin le monde et que réclame le Moyen-Orient. Outre les obstacles au développement dont je viens de faire état, il nous faut mentionner le racisme qui se propage encore en Afrique. La Rhodésie est bien engagée sur la voie de l'*apartheid*; jusqu'à présent, les sanctions se sont révélées inefficaces et il y a tout lieu de désespérer qu'elles réussissent jamais. A cause de l'intransigeance du Gouvernement de l'Afrique du Sud, l'Organisation des Nations Unies, directement chargée du sort de la Namibie, est toujours dans l'impossibilité de s'acquitter de son mandat envers le peuple de ce pays. Ainsi, au lieu de s'acheminer vers l'autodétermination et l'indépendance avec l'aide du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, son peuple se trouve sous le joug détestable de l'Afrique du Sud. La perspective, combien malheureuse, qui lui est

offerte est de voir se créer dans son pays des zones dites "foyers nationaux autonomes", l'intention étant de diviser le pays de façon à réserver les meilleures terres pour la population blanche.

13. Les membres du Conseil de sécurité ont consacré de nombreuses heures à la Rhodésie et à la Namibie, mais ses résolutions sont restées lettre morte, les pays en cause refusant de s'y plier. Faut-il aussi mentionner le temps passé à discuter de la politique d'*apartheid* de l'Afrique du Sud et de la présence et des agissements du Portugal en Angola, au Mozambique et en Guinée (Bissau)? Les efforts des Nations Unies en vue de régler ces questions ont été vains parce que certaines nations font fi des décisions et résolutions prises par l'Organisation contre la Rhodésie et l'Afrique du Sud et les ignorent — notamment les demandes d'embargo sur les échanges commerciaux. Ce faisant, ces nations sabotent l'oeuvre des Nations Unies et les objectifs de la Charte. Elles sont coupables de tenter de réduire à l'impuissance les Nations Unies sur ces questions. Elles créent des précédents qui auront de graves répercussions dans d'autres parties du globe. La Jamaïque, encore une fois, invite ces Etats, qui soutiennent ceux qui défient notre organisation, à respecter et appliquer ses résolutions afin que nous puissions atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

14. Puisque le Conseil de sécurité reste sans moyen d'action en Afrique du Sud, et que 30 millions d'habitants noirs de la région continuent à mener une vie d'esclaves dans leur propre patrie, il n'y a rien de surprenant à ce que des mouvements de libération de plus en plus forts et audacieux s'efforcent de parvenir à l'autodétermination et à l'indépendance. La paix est l'objectif commun que nous recherchons tous et que, dans nos principes, nous nous sommes engagés à atteindre; nous voulons une paix totale qui ne soit plus menacée d'une guerre nucléaire, la paix dans ces régions du monde où les grandes puissances se trouvent engagées dans les conflits, directement ou indirectement. Il faut que la paix règne dans le monde, mais aussi dans les régions et dans les pays eux-mêmes, et nous avons tous l'obligation d'y veiller.

15. Mon gouvernement a suivi avec intérêt les dernières sessions de la Conférence du Comité sur le désarmement. Les projets de convention visant l'interdiction de l'utilisation, à des fins militaires, du lit des mers et des océans, ainsi que de la guerre biologique et chimique sont autant de signes d'espoir. Ils peuvent servir de base à nos travaux à venir et nous espérons fermement que la présente session donnera une impulsion nouvelle aux efforts déployés dans ce sens. C'est un premier pas vers la paix, qui nous permettra d'aborder le programme de travail élaboré à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire des Nations Unies et de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

16. Un des points particulièrement importants de notre ordre du jour est l'examen du rapport du Comité préparatoire [A/7525 et additifs], qui nous est présenté par le Conseil économique et social en application de la résolution 2411 (XXIII) de l'Assemblée générale. Mon gouvernement apprécie les efforts qu'a faits le Comité préparatoire et les contributions que les diverses institutions des Nations Unies ont apportées à l'élaboration d'une stratégie pour la

décennie qui s'ouvre. Ma délégation, toutefois, attend avec impatience l'accord du Conseil du commerce et du développement sur le rôle que jouera la Conférence de l'Organisation des Nations Unies sur le commerce et le développement dans la prochaine Décennie des Nations Unies pour le développement. Plusieurs questions d'une très grande importance pour les pays en voie de développement, qui sont de la compétence de la CNUCED, restent sans solution, à savoir, en particulier, l'accord sur les produits primaires, qui permettait aux producteurs d'obtenir une rémunération raisonnable, le problème de la concurrence des produits synthétiques mis au point par les pays développés et, dans le domaine du transfert des techniques aux pays en voie de développement, le problème des brevets. Ma délégation espère que des problèmes aussi importants que ceux que je viens d'énumérer seront résolus au début de la prochaine décennie.

17. Les résultats de la Décennie des Nations Unies pour le développement des années 1960 sont restés bien en deçà de ce que la communauté internationale avait escompté. Les pays en voie de développement se trouvent encore fort désavantagés dans leurs échanges avec les pays industrialisés; et ils ont à faire face, d'une part, à une hausse constante des prix des produits essentiels qu'ils doivent importer pour leur croissance économique et, d'autre part, à une baisse des prix de leurs propres exportations. Si, par contraste avec la décennie précédente, nous voulons arriver à des résultats positifs au cours de cette deuxième décennie pour le développement, tout le système des échanges doit être revu.

18. Aujourd'hui, nous abordons le début de la deuxième Décennie pour le développement profondément convaincus de la nécessité d'une planification sociale et économique intégrée; il est indispensable aussi que les institutions dont la raison d'être est d'aider à résoudre les problèmes de développement, appliquent des programmes d'aide intégrés. Pour nous, certaines activités de développement, considérées traditionnellement comme sociales, sont, en fait, des investissements indispensables au progrès économique; l'éducation, pour citer l'exemple le plus évident, est aussi indispensable au progrès que les matières premières ou l'accès à des marchés potentiels. Selon mon gouvernement, cela est aussi vrai d'autres secteurs dits sociaux, comme la santé publique et le logement. Il est grand temps de reconnaître cette réalité pour que nous puissions, quand nous sollicitons de l'aide, supprimer un grand nombre de ces distinctions artificielles que l'on continue encore à faire entre le social et l'économique.

19. Notre organisation vient de porter son attention sur une partie très importante de notre population — je veux dire la jeunesse. Il peut paraître pour le moins étrange qu'une organisation dont la vocation est de préserver les générations futures du fléau de la guerre ne se soit guère souciée de faire participer la jeune génération à ses programmes. En effet, la vision du monde que se fait la jeunesse coïncide presque avec celle qui est envisagée dans la Charte. Les jeunes gens détestent la guerre parce qu'elle menace leur avenir. Ils déplorent la destruction du milieu humain parce qu'elle abaisse la qualité de vie qu'ils espèrent être la leur. Ils en veulent au racisme qui limite l'étendue des relations et contacts humains et, enfin, ils s'opposent à la pauvreté qui leur paraît inutile et cruelle. Ils sont, en fait, nos alliés naturels et nous prenons espoir à croire que notre

organisation a vraiment et sincèrement l'intention de tenir compte de leur désir de participer à la préparation de l'avenir.

20. Ma délégation sera prête à examiner plus en détail les éléments qui nous paraissent indispensables à toute activité que l'Organisation des Nations Unies décidera d'entreprendre en faveur de la jeunesse. Désireux de mettre en œuvre des nouveaux programmes, nous ne devons pas oublier que bon nombre des problèmes qui nous préoccupent depuis toujours touchent directement à l'existence même des jeunes et qu'il nous incombe donc au premier chef de renforcer et d'étendre certains programmes déjà en cours d'exécution aussi bien que d'en concevoir de nouveaux.

21. J'aimerais maintenant dire quelques mots de certains aspects de la stratégie internationale que l'on envisage dans les limites déterminées jusqu'à présent. Mon gouvernement se rend parfaitement compte que la réussite de la deuxième Décennie du développement sera, dans une grande mesure, fonction de l'effort de chaque Etat Membre. Rien ne saurait remplacer l'effort national conçu par des dirigeants avisés et prudents et auquel la population participe sans réserve, chaque Etat étant résolu à développer son économie et sa société, ce dont ne peut manquer de bénéficier la communauté tout entière.

22. Pour ce qui est du secteur agricole, bonne note a été prise des objectifs fixés et des observations présentées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en particulier de ceux relatifs à la production. Afin d'augmenter la productivité de la terre, mon gouvernement a lancé un programme de création, à l'échelon national, d'institutions nouvelles qui persuadent les agriculteurs de se livrer à certaines cultures dans des régions bien déterminées, eu égard aux conditions écologiques. Certaines exploitations sont trop petites pour que le propriétaire puisse les cultiver rentablement. Le gouvernement s'efforce de rationaliser la production sur ces terres au moyen de subventions. C'est le Gouvernement de la Jamaïque qui a pris en charge ce programme de rationalisation : il aide les agriculteurs et se charge de vendre des produits à des prix minimaux garantis.

23. Les problèmes que pose le commerce dans les pays en voie de développement sont bien connus. Il est absolument nécessaire de conclure des accords et arrangements internationaux sur les produits de base où il sera tenu compte des courants commerciaux des divers groupes de pays en voie de développement. Il est également très important que les biens manufacturés ou semi-manufacturés exportés par les pays en voie de développement puissent accéder aux marchés du monde développé. Les experts — aussi bien ceux des pays avec lesquels nous avons conclu des arrangements bilatéraux que ceux de notre organisation — recommandent généralement que les pays en voie de développement poursuivent leur politique d'industrialisation. Trop souvent ces conseils sont donnés sans que les pays développés prêtent suffisamment attention aux facteurs concomitants, c'est-à-dire à la commercialisation des produits de l'industrie et à la conclusion d'accords commerciaux avantageux pour les pays en voie de développement.

24. Mon gouvernement tient à souligner que le développement, tout autant que le maintien de la paix, est la

responsabilité de la communauté internationale. C'est pour quoi, à la veille du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous proposons à l'examen de l'Assemblée les suggestions suivantes. Tout d'abord, la mise au point d'une stratégie du développement international pour la prochaine décennie, stratégie qui doit être considérée comme un complément de la Charte de l'Organisation des Nations Unies.

25. Deuxièmement, la création d'un centre d'information sur les ressources mondiales, qui dresserait un inventaire des besoins, et aussi des ressources, en vue de leur exploitation équitable. A ce propos, je désire rappeler la proposition faite par ma délégation à la vingt-troisième session de l'Assemblée générale, visant la création, par l'Organisation des Nations Unies, de centres de documentation dans les pays en voie de développement [voir 1679^{ème} séance, par. 208].

26. Troisièmement, les pays développés devraient être invités à examiner, dans le cadre d'une stratégie générale pour la Décennie du développement, comment parvenir à ce que les ressources actuellement transférées aux pays en voie de développement contribuent plus efficacement à la croissance rapide de leur économie. Dans le secteur public, il s'agit essentiellement de "déliier" l'aide en vue de faciliter un emploi plus rationnel des ressources. Dans le cas du secteur privé, il faudrait veiller à ce que les investissements soient mieux conjugués avec les plans de développement.

27. Avant de terminer, j'aimerais faire quelques remarques au sujet de ce que l'on pourrait appeler la dimension qualitative du développement au cours de la deuxième Décennie du développement. L'Assemblée générale a adopté, à sa vingt-troisième session, une résolution de très vaste portée par laquelle elle a appelé l'attention des gouvernements sur la nécessité de préserver le milieu humain [2398 (XXIII)]. Cette résolution a autorisé le Secrétaire général à entamer la préparation d'une conférence des Nations Unies sur le milieu humain, qui doit se tenir en 1972. C'est là une question qui est de la compétence de presque toutes les institutions de la famille des Nations Unies. Elle touche à bien des points déjà inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Nous approuvons cet effort pour coordonner les activités nationales et internationales dans un domaine où l'existence même de l'homme sur la Terre est en jeu. Nous félicitons la délégation de la Suède de la manière éclairée dont elle a coordonné les efforts qui ont abouti à l'adoption de cette résolution à la vingt-troisième session.

28. Je tiens à dire aussi combien mon pays apprécie le soin avec lequel le Secrétariat a préparé le rapport sur les problèmes du milieu humain¹, qui a été soumis à la quarante-septième session du Conseil économique et social. Ce document constitue une base des plus utiles pour commencer le travail préparatoire à la Conférence de 1972. Mon gouvernement a été heureux d'être associé à la résolution 1448 (XLVII), adoptée par le Conseil économique et social.

29. Un des résultats de la Conférence de 1972, que nous aimerions envisager dès à présent, est la préparation, par les

services des Nations Unies, de manuels de la science d'environnement à partir des documents présentés à la Conférence. Ces manuels pourraient être fructueusement utilisés dans l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, et servir aussi à alerter et à renseigner l'opinion publique.

30. Je veux rappeler enfin que l'année prochaine, 1970, revêt une importance toute particulière pour notre organisation. C'est l'année de notre jubilé — 25 années passées à essayer d'améliorer le sort de l'humanité et du monde qu'elle habite. C'est l'année du dixième anniversaire de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. C'est l'année qui marque le début de la deuxième Décennie du développement. C'est aussi l'année choisie pour rappeler au monde la nécessité d'un effort plus vigoureux en faveur de l'éducation — l'Année internationale de l'éducation.

31. L'actuelle vingt-quatrième session de l'Assemblée générale constitue un prologue à cette importante année. La réussite des projets et manifestations prévus pour 1970, l'aptitude de notre organisation à poursuivre une action positive dans ce deuxième quart de siècle de son existence seront, dans une large mesure, fonction de la qualité de nos travaux à la présente session. La délégation de la Jamaïque espère qu'elle sera une authentique session de travail, où sera bien mise en lumière l'évolution du monde, qu'il s'agisse des problèmes et des priorités, et où nous concevrons des moyens d'action plus efficaces pour notre organisation. Nous pouvons donc espérer, pendant cette période, que toutes les nations membres travailleront mieux ensemble à la réalisation des objectifs de notre charte. La Jamaïque entend participer à cet effort.

32. M. JEDRYCHOWSKI (Pologne) [traduit du russe] : Madame la Présidente, permettez-moi avant tout de vous féliciter cordialement à l'occasion de votre élection à ce poste si lourd de responsabilités de présidente de la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale. Votre élection traduit non seulement notre estime pour les grands succès personnels que vous avez remportés et le travail que vous avez accompli au cours de nombreuses années d'activité à l'Organisation des Nations Unies, mais elle est également la preuve du rôle international croissant des pays africains.

33. Nous partageons également la tristesse de l'Assemblée devant la disparition du docteur Emilio Arenales, qui n'aura donc pu achever son mandat de président de la vingt-troisième session. Nous rendons hommage à sa mémoire.

34. Je voudrais rappeler, au début de mon intervention, combien nous apprécions les efforts de notre secrétaire général, efforts qui ont pour but d'élargir la coopération internationale et d'assurer le respect de la Charte de l'Organisation des Nations Unies. Il défend l'autorité de l'Organisation des Nations Unies avec détermination, il prend des initiatives et des décisions qui ne sont peut-être pas du goût de tous, mais qui confirment à chaque fois son dévouement entier à la cause de la paix. Nous lui souhaitons le succès dans les tâches qui l'attendent encore.

35. Nous vivons une époque de mutations rapides et profondes, une époque où la science et la technique se

¹ Document E/4667 (miméographié).

développent à un rythme impressionnant. Cette évolution ouvre à l'humanité des perspectives illimitées, mais elle peut aussi l'exposer à de graves dangers, si s'élargit à l'avenir le fossé qui sépare les pays économiquement développés des pays en voie de développement, et si se poursuivent l'accumulation et le perfectionnement des moyens de destruction massive.

36. Les nations du monde veulent que les gigantesques possibilités intellectuelles et économiques de l'humanité soient utilisées dans l'intérêt des peuples et pour le bien-être de l'homme.

37. La monstrueuse course aux armements, qui est une chose insensée, augmente le danger et engloutit des ressources matérielles et financières énormes, tandis que des millions d'êtres humains vivent dans la misère la plus extrême. Nous ne saurions accepter cet état de choses. Nous estimons que le spectre d'une catastrophe nucléaire doit disparaître de notre planète et que les moyens consacrés aujourd'hui aux armements doivent être affectés au développement égal et pacifique de l'humanité. Il suffit de nous souvenir que le coût des armements atteint chaque année le chiffre vertigineux de 200 milliards de dollars, ce qui représente le revenu national de l'ensemble des pays en voie de développement d'Asie et d'Afrique.

38. La course aux armements, que l'on justifie parfois par la nécessité de maintenir l'équilibre des forces, signifie en fait que "l'équilibre de la terreur" atteint un niveau de plus en plus élevé, coûte de plus en plus cher, et est de plus en plus dangereux. Ainsi, l'équilibre des forces, au lieu de renforcer la sécurité, ne fait, au contraire, qu'augmenter la menace. C'est dans l'arrêt de la course aux armements et dans la voie du désarmement qu'il faut rechercher l'équilibre sur lequel serait fondée la sécurité du monde. C'est en ce sens que nous comprenons les propositions du Secrétaire général, visant "à proclamer "Décennie du désarmement" la décennie des années 1970" [A/7601/Add.1, par. 42], propositions qui méritent d'être appuyées.

39. La préservation et la consolidation de la paix ne sont pas des tâches faciles. Le bon sens nous amène à nous inspirer de la logique de la paix, et non à spéculer sur la multiplication des conflits. Pourtant, certaines forces s'opposent à ce que l'humanité progresse vers de nouvelles formes de relations internationales et le renforcement de la souveraineté et du développement indépendant des Etats nouveaux. Ces forces ne veulent pas ou ne peuvent pas comprendre l'essence du nouvel équilibre, qui résulte de l'apparition et du développement d'un système d'Etats socialistes, et de la libération des peuples de l'assujettissement colonial. Elles essaient ainsi d'arrêter le cours de l'histoire, ou même de lui faire faire machine arrière. Les moyens qu'elles utilisent vont de la subversion politique au déclenchement de guerres d'agression locales, en passant par la conquête économique.

40. Madame la Présidente, la situation politique et économique dans laquelle se trouvent de nombreux pays en voie de développement est pour nous une cause de grande inquiétude. Les anciennes puissances coloniales, ainsi que certains autres pays capitalistes, sous prétexte d'aider les pays en voie de développement, essaient de continuer à les exploiter en appliquant de nouvelles méthodes. C'est là

qu'il faut chercher la cause du niveau de développement peu satisfaisant de nombreux pays qui ont accédé récemment à l'indépendance, et non dans un taux de croissance excessif de la population. Un exemple frappant de l'exploitation persistante des pays en voie de développement nous est fourni par les chiffres bien connus des mouvements de capitaux étrangers à destination et en provenance de ces pays, des transferts de bénéfices, ainsi que par les déficits de leurs balances commerciales et leurs balances des paiements, en raison des termes de l'échange qui leur sont défavorables dans leurs échanges avec les pays capitalistes hautement développés.

41. Les pays en voie de développement, et avec eux le monde entier, sont au seuil de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. Il faut que celle-ci, mieux que ne l'a fait la première, soit capable d'aider les pays moins développés à sortir du marasme, à accélérer leur croissance, à réduire le fossé économique et technique toujours plus large qui les sépare des pays hautement développés, et à rendre leur économie plus indépendante de la politique de diktat des grands monopoles ainsi que des brusques fluctuations de prix des marchés capitalistes. Nous appuyons pleinement les principes de la Décennie du développement, car nous considérons que le développement des pays économiquement attardés est l'un des problèmes les plus importants du monde contemporain.

42. La Pologne, comme d'autres pays socialistes, aide et est prête à aider encore, dans les limites de ses moyens, au progrès des pays en voie de développement. L'appui des pays socialistes et leur coopération économique avec les pays en voie de développement n'a pas pour but la réalisation de gros bénéfices, ni le transfert des richesses naturelles de ces pays dans des mains étrangères; il contribue au contraire à développer leurs richesses nationales et leur potentiel de production. Les taux d'intérêt des crédits consentis par les pays socialistes sont nettement inférieurs à ceux qu'exigent les pays capitalistes.

43. Nous comprenons d'autant mieux la situation dans laquelle se trouvent les pays en voie de développement que la Pologne, dans les premières années d'après-guerre, a commencé son programme de développement dans des conditions qui n'étaient guère meilleures. En outre, notre pays avait été dévasté par la guerre et par la politique de pillage des forces d'occupation. Aujourd'hui encore, alors que nous avons développé notre industrie et l'ensemble de notre économie, la structure de nos exportations vers les pays capitalistes hautement développés est très voisine de celle des pays en voie de développement. C'est pour cela que nous sommes intéressés nous aussi à la stabilisation des prix du commerce international et que nous désirons voir cesser cette diminution du revenu national des pays moins développés, due à la formation de prix mondiaux défavorables pour eux.

44. L'accumulation par certains pays occidentaux d'or et de devises fortes, au détriment de la balance des paiements de nombreux pays beaucoup plus faibles sur le plan économique, constitue également un facteur négatif. Ce comportement a pour résultat de saper le système financier et monétaire du monde occidental et d'augmenter l'instabilité économique, ce qui, en fin de compte, a des répercussions néfastes sur la situation de nombreux pays en voie de

développement, dont l'économie est liée au système monétaire et financier du monde occidental.

45. La communauté socialiste se compose, elle aussi, de pays inégalement développés sur le plan économique, et, à l'origine, les différences étaient même fort sensibles. Mais parmi les membres du Conseil d'assistance économique mutuelle, les pays moins avancés ont progressé plus rapidement que ceux qui étaient plus développés, de sorte que les différences entre Etats socialistes se font moins grandes, au contraire de ce que l'on observe dans les relations entre pays capitalistes et pays en voie de développement.

46. On peut donc se demander, à juste titre, pourquoi l'écart qui existait précédemment dans le niveau de la production industrielle, du revenu national et du niveau de vie des différents pays socialistes diminue, alors que dans le monde capitaliste, le "fossé économique" entre les pays les plus développés et les pays en voie de développement ne cesse de s'élargir.

47. La raison en est que les peuples de nos pays ont pris possession de leurs ressources nationales, de leurs richesses naturelles. Ils ont mobilisé toutes leurs forces pour le développement économique et social, et fondent la coopération entre les pays socialistes sur les principes de l'égalité, de l'assistance mutuelle et des avantages réciproques.

48. Partant de ces mêmes principes, nous sommes prêts à développer des relations multilatérales avec les pays en voie de développement.

49. Madame la Présidente, la période historique que nous vivons nous pose de nombreux problèmes, qui appellent un renforcement de la coopération internationale, fondée sur le respect de la souveraineté et du droit des peuples à l'autodétermination, sur la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, due considération étant accordée aux intérêts de tous les Etats appelés à coopérer. Ces tâches revêtent une importance particulière au moment où se précisent les signes d'une situation sans issue ou même d'une aggravation de la situation internationale, ce qu'a fort justement souligné le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans son rapport de cette année.

50. Nous sommes trop souvent témoins de violations flagrantes des principes de la Charte des Nations Unies, violations qui prennent parfois un caractère de provocation.

51. On ne saurait considérer autrement le comportement de l'actuel Gouvernement israélien qui, en dépit des décisions unanimes des organes des Nations Unies, continue d'occuper les territoires arabes, met le monde devant le fait accompli, exprime dans ses déclarations officielles ses visées expansionnistes, tandis qu'il mène des opérations militaires de plus en plus provocantes, et empêche les commissions créées par les Nations Unies d'accomplir leur mission en leur refusant l'accès des territoires occupés.

52. Peut-on supposer que ce gouvernement oserait agir de la sorte s'il ne bénéficiait de l'appui économique, politique et même militaire de l'extérieur, de la part de certaines puissances ? Pouvons-nous, dans ces conditions, nous éton-

ner que jusqu'ici les efforts de l'ambassadeur Gunnar Jarring, représentant spécial du Secrétaire général, n'aient abouti à aucun résultat ? Espérons, cependant, que les entretiens des quatre Grands sur cette question, ainsi que les échanges de vues parallèles entre l'Union soviétique et les Etats-Unis aboutiront promptement à modifier la situation.

53. La délégation polonaise, comme par le passé, se prononce fermement en faveur d'un règlement du conflit du Moyen-Orient sur la base de la résolution du Conseil de sécurité, du 22 novembre 1967 [242 (1967)]. C'est l'une des rares résolutions du Conseil de sécurité qui ait été adoptée à l'unanimité. Elle fournit des bases excellentes pour une liquidation politique pacifique des conséquences de l'agression israélienne; mais, pour que la décision du Conseil de sécurité ne reste pas lettre morte, il faut qu'elle soit appuyée par une attitude parallèle, de la part de tous les Etats, à l'égard de l'agresseur. Israël doit sentir s'exercer sur lui une ferme pression, et non pas bénéficier de l'appui moral tacite de certains, ni d'un soutien financier et matériel.

54. Un autre exemple de mépris envers notre organisation, d'attitude qui sape son autorité, est la persistance de la politique raciste suivie par la République sud-africaine qui, en maintenant sa domination coloniale sur la Namibie, en appuyant le régime de Smith en Rhodésie et en soutenant la position des colonialistes portugais en Angola et au Mozambique, est devenue le pilier du colonialisme et du racisme en Afrique australe, créant ainsi une menace inquiétante pour la paix sur ce continent. Dans ce cas également, cette politique bénéficie de l'appui des mêmes pays occidentaux puissants et hautement développés qui, à la recherche de profits élevés, entretiennent avec l'Afrique du Sud de larges relations économiques, y exportent leurs capitaux et contribuent au développement de son potentiel militaire. Tout cela renforce le régime raciste et sa politique d'*apartheid* et l'encourage dans son mépris ouvert à l'égard des résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies.

55. La délégation polonaise a déjà à cette tribune condamné à maintes reprises les conséquences funestes pour les relations internationales de la continuation de la guerre d'agression menée contre le peuple du Viet-Nam. Le peuple vietnamien, plus qu'aucune autre nation dans le monde, subit depuis de longues années les conséquences tragiques de l'emploi brutal des techniques de destruction les plus modernes. Mais il est prêt à poursuivre son héroïque combat défensif, jusqu'à ce que soient pleinement reconnus ses droits naturels, et en premier lieu, le droit de déterminer souverainement, sans aucune ingérence étrangère, les modalités de son développement dans l'avenir. Cela suppose naturellement le retrait du Viet-Nam de toutes les forces d'intervention, comme l'exigent le gouvernement révolutionnaire provisoire du Viet-Nam du Sud dans son programme et le front national de libération du Viet-Nam du Sud dans les 10 points qu'il a présentés. Ces justes et légitimes revendications sont défendues depuis plusieurs années par les représentants du peuple vietnamien. C'est aussi ce que proposent clairement et honnêtement la délégation de la République démocratique du Viet-Nam et la délégation du gouvernement révolutionnaire provisoire du Viet-Nam du Sud, à Paris.

56. Nous partageons pleinement ce point de vue et nous l'appuyons. La diplomatie polonaise a eu l'occasion de se convaincre personnellement bien des fois du désir sincère des représentants du peuple vietnamien d'aboutir à une solution pacifique du problème du Viet-Nam.

57. Mais la paix au Viet-Nam ne saurait être obtenue par des gestes sans signification, ni *a fortiori* par l'intensification de la guerre et son extension à d'autres pays de la péninsule indochinoise, ce que laissent entendre les nouvelles alarmantes venues récemment du Laos. La seule voie qui mène à la paix réside dans le retrait du Viet-Nam du Sud de toutes les forces d'intervention et dans la possibilité, pour le peuple vietnamien, de former un nouveau gouvernement sur la base d'un large accord de toutes les forces patriotiques, plutôt que dans la tentative de perpétuer le pouvoir d'un petit groupe qui ne bénéficie pas de l'appui du peuple.

58. L'opinion publique mondiale, y compris un large secteur de l'opinion aux Etats-Unis, comprend tout cela. De nombreux gouvernements qui, analysant avec réalisme la situation, ont aujourd'hui établi des relations diplomatiques avec la République démocratique du Viet-Nam et reconnu le gouvernement révolutionnaire provisoire du Viet-Nam du Sud, le comprennent également.

59. En parlant des foyers de conflits dans le monde, je ne saurais laisser de côté la question de Corée. L'heure est venue de dissoudre la Commission de l'Organisation des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée, et de retirer les forces américaines qui se trouvent en Corée du Sud. Le maintien de ce vestige de la guerre froide, l'emploi qui est fait du drapeau des Nations Unies par les forces américaines qui sont stationnées là-bas ne servent ni les intérêts de la paix en Asie ni le renforcement de l'autorité de l'Organisation des Nations Unies aux yeux des nations asiatiques, en particulier de celles qui n'en sont pas encore membres. Le peuple coréen doit avoir la possibilité de déterminer librement, sur la base de ses décisions propres et sans ingérence extérieure, la voie qu'il désire suivre pour unifier son pays.

60. L'intérêt particulier que nous portons au continent européen résulte non seulement de l'expérience historique du peuple polonais, mais aussi de la situation géographique de l'Europe. En effet, ce continent a été pendant des siècles un centre qui a influencé de façon décisive l'évolution de la situation mondiale. C'est de là que sont parties les expéditions coloniales à la conquête d'autres continents. Les Etats de l'Europe occidentale sont devenus des foyers de domination impérialiste et d'exploitation d'autres races; telle a été la source principale de leur richesse. C'est de l'Europe, en particulier de l'Est et du Sud, qu'a émigré vers l'Amérique une main-d'oeuvre bon marché, sans laquelle les Etats-Unis n'auraient jamais pu se développer si rapidement. Cette émigration est remplacée aujourd'hui par la fuite de cadres européens hautement qualifiés, qui créent aux Etats-Unis les conditions d'un progrès technique plus rapide qu'en Europe, progrès qui caractérise l'économie américaine.

61. Mais l'Europe, malgré tous les éléments négatifs qui ont joué dans le passé, est demeurée un grand centre de la pensée humaine, de la culture, des arts et des sciences, elle s'est transformée en foyer des idées progressistes et révolu-

tionnaires. C'est dans cette partie du monde que la révolution française a mis un terme à une époque féodale, c'est en Europe qu'est apparu le premier Etat socialiste de l'histoire de l'humanité, ouvrant une ère nouvelle dans le développement du monde vers le socialisme et le communisme. Il y a lieu de se souvenir de ces faits à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du grand Lénine, anniversaire célébré non seulement par les communistes, mais par tous les esprits progressistes du monde.

62. Mais c'est aussi en Europe qu'ont éclaté deux guerres mondiales, qui ont coûté la vie à plus de 50 millions d'êtres humains et ont entraîné les autres continents dans une lutte sanglante. Est-il nécessaire de rappeler que, pour libérer l'Europe des occupants hitlériens, des forces sont venues combattre d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud? Certaines d'entre elles ont lutté sous des drapeaux qui n'étaient pas les leurs, mais nous n'oublierons pas, en Pologne, leur contribution à la victoire commune. Au cours des combats qui se sont déroulés pendant la seconde guerre mondiale, ces détachements ont fait la preuve du droit de leurs peuples à l'indépendance.

63. Aujourd'hui, la sécurité de l'Europe et l'avenir de la paix ne sont pas encore assurés. Il est vrai que, depuis un quart de siècle, aucun conflit armé n'a éclaté en Europe. La raison principale de ce calme relatif a été l'existence du puissant système des Etats socialistes, unis par des dispositions communes de défense, par une coopération étroite dans tous les domaines, et la conduite d'une politique de paix. L'existence du système des Etats socialistes constitue un fait irréversible, car le socialisme, contrairement à ce que désireraient ses adversaires, n'est pas un phénomène temporaire. La naissance de ce système a substantiellement modifié la situation internationale. Ainsi, une région qui, dans le passé, était une source d'inquiétude et de conflit peut, de nos jours, être reconnue comme un élément très constructif dans les relations internationales. Nous ne permettrons à personne de porter atteinte à ces résultats positifs.

64. Mais, comme je l'ai déjà dit, la paix en Europe n'est pas encore stable, et cela est lié directement à la politique que poursuit encore la République fédérale d'Allemagne. Aucun observateur politique, conscient du rôle joué par l'impérialisme allemand au cours de la première et de la seconde guerre mondiale, ne peut manquer de relever en Allemagne occidentale certains faits exerçant une influence défavorable sur le développement pacifique des relations internationales. Un quart de siècle après l'effondrement du Troisième Reich, provoqué par la coalition contre Hitler, de nouvelles tendances nazies apparaissent, le parti démocrate néo-nazi est autorisé à agir légalement. Le fait d'avoir été membre actif des chemises brunes ne constitue plus un obstacle à une carrière politique, alors même que certains essayent de nous convaincre que la démocratie est réapparue dans ce pays.

65. En outre, la politique étrangère de Bonn est fondée sur ladite "doctrine Hallstein", par laquelle le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne s'arroge le droit de représenter l'ensemble du peuple allemand dans des frontières qui n'existent plus depuis longtemps, les frontières de 1937; elle essaie ainsi d'imposer sa volonté à d'autres Etats souverains sur le choix des pays avec lesquels il convient

d'établir ou non des relations diplomatiques. Bonn s'est aussi refusé jusqu'ici à reconnaître certains aspects évidents de la réalité européenne : le caractère permanent des frontières européennes, l'existence d'un autre Etat allemand — la République démocratique d'Allemagne — et l'entité politique et juridique distincte que constitue Berlin-Ouest.

66. Cela démontre-t-il autre chose que le désir de revenir sur les résultats de la dernière guerre, de modifier le *statu quo* en Europe, fondé sur les documents de la Conférence de Potsdam ? Que l'on se souvienne des événements qui, après Versailles et par Weimar, ont abouti à l'avènement du parti hitlérien et au bain de sang dans lequel l'Europe tout entière a été plongée. Ce sont des choses que l'on ne peut oublier, alors même que s'accroît le potentiel militaire de la République fédérale d'Allemagne, qui refuse d'accepter le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et acquiert une prééminence économique et financière au sein de l'Alliance atlantique, au moment où celle-ci devrait mettre un frein au militarisme et à l'extrémisme allemands; or, c'est, en fait, cette alliance qui, bon gré mal gré, se trouve être menée à la bride par la République fédérale d'Allemagne.

67. Chaque nation tire des leçons de sa propre histoire et s'efforce de forger son avenir en conséquence. Nous autres, Polonais, sommes quelquefois soupçonnés d'être en proie à une obsession antiallemande. Nous ne nourrissons pas une telle obsession. Nous respectons entièrement les réalisations pacifiques de la culture, de la science et de la technique allemandes, ainsi que les aptitudes à l'organisation du peuple allemand. Nous connaissons et estimons comme il se doit les forces qui, en Allemagne occidentale, veulent sincèrement sortir le peuple allemand de l'impasse. Ces forces méritent qu'on leur accorde toute l'aide nécessaire. Ainsi, en Pologne, nous allons suivre attentivement les élections qui auront lieu dimanche prochain en République fédérale d'Allemagne afin de voir où celui qui vaincra va mener le peuple d'Allemagne occidentale, qui éprouve comme nous-mêmes le besoin de vivre en paix.

68. Pour notre part, nous avons toujours fait preuve de bonne volonté et d'initiative.

69. La meilleure preuve du fait que, de notre côté, nous n'éprouvons aucun sentiment hostile à l'égard de la République fédérale d'Allemagne, c'est que, dès 1955, nous lui avons offert de normaliser nos relations. Cette année encore, nous avons proposé la conclusion d'un accord concernant le caractère définitif de nos frontières occidentales. La première proposition a été rejetée, discrètement mais fermement; quant à la deuxième, elle n'a suscité que des réponses évasives. Mais nous attendrons patiemment, car nous voulons savoir quelle position adoptera Bonn après les élections de dimanche prochain.

70. Les mêmes tendances de notre part ressortent de façon éclatante si l'on considère les liens de coopération amicale, fondée sur les principes de l'internationalisme, que nous entretenons avec ces Allemands qui sont nos voisins directs sur l'autre rive de l'Oder et de la Neisse, et qui ont organisé le premier Etat allemand pacifique, le premier Etat socialiste du peuple allemand, à savoir la République démocratique d'Allemagne. Cette dernière fête cette année son vingtième anniversaire, et, grâce aux résultats obtenus par

une politique constructive et un travail productif et persévérant, elle représente dans le monde un potentiel économique, social et culturel des plus avancés. Sur l'Oder et la Neisse, la coopération entre la Pologne et la République démocratique d'Allemagne a créé des relations de bon voisinage, si nécessaires pour l'Europe et pour la paix. Nous ne laisserons pas détruire un tel résultat positif.

71. Madame la Présidente, nous avons toujours estimé que l'Europe contenait toutes les conditions objectives nécessaires pour devenir un exemple de développement et de coopération pacifiques pour le monde. Cette hypothèse a toujours servi de point de départ à nos initiatives et aux propositions concrètes que nous avons faites.

72. Permettez-moi de rappeler que c'est à cette même tribune que nous avons proposé, en 1957, la création d'une zone dénucléarisée en Europe centrale, avec un système de contrôle approprié [697^{ème} session, p. 136]. En décembre 1963, la Pologne a présenté son plan de gel des armements nucléaires en Europe centrale et, lors d'interventions ultérieures, elle a suggéré une extension éventuelle de ce plan à d'autres Etats européens. En décembre 1964, à cette même tribune, mon prédécesseur, M. Adam Rapacki, ministre des affaires étrangères de la Pologne, proposait la réunion d'une conférence européenne pour la sécurité et la coopération. [1301^{ème} session, p. 66], et, au cours de la session de l'Assemblée générale de 1966, la délégation polonaise a soumis un projet d'ordre du jour provisoire pour les questions que pourrait examiner une telle conférence.

73. Ce n'est pas notre faute si ces propositions n'ont pas été acceptées alors. Mais nous devons souligner ici que les représentants de la Pologne ont procédé, sur ces questions, à des échanges de vues bilatéraux avec plusieurs gouvernements européens, car nous avons la conviction profonde que des mesures positives, de caractère multilatéral, doivent être élaborées par des entretiens bilatéraux entre les Etats les plus intéressés, ainsi qu'avec ceux qui pourraient souhaiter, avant de prendre une position définitive, de mieux comprendre le sens des différentes façons d'envisager la question. Mon gouvernement a toujours été disposé à un tel dialogue et est prêt à le poursuivre. Nous sommes heureux de constater que de nombreux gouvernements européens partagent ce point de vue, et nous nous en félicitons. Une vue plus claire, et, par conséquent, une meilleure compréhension mutuelle des positions respectives, permettent de renforcer la coopération pacifique entre les Etats, quelles que soient les différences qui existent entre leurs systèmes politiques et sociaux.

74. Conscients de la nécessité de mettre un terme à la course aux armements et de sauver le genre humain des désastres qui résulteraient d'une guerre menée avec des armes de destruction massives, nous avons proposé l'élaboration d'un rapport sur les effets qu'aurait sur l'humanité l'emploi d'armes nucléaires, et sur le problème des armes bactériologiques et chimiques. Ces initiatives ont eu pour conséquence d'entraîner l'adhésion au projet de traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [voir résolution 2373 (XXII)] et, sur la proposition de neuf délégations de pays socialistes, de faire inscrire à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale le problème de la conclusion d'une convention sur la prohibition de la mise

au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques et chimiques, ainsi que sur leur destruction [A/7655].

75. Nous estimons qu'il est extrêmement important que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires entre en vigueur au plus tôt et qu'il soit signé et ratifié par le plus grand nombre d'Etats possible. La signature de ce traité par la République fédérale d'Allemagne doit notamment intervenir sans tarder, car ce pays a un énorme potentiel économique et technique, et nombreux y sont les représentants de milieux militaires et politiques qui rêvent de posséder l'arme atomique. Dans l'intérêt de toutes les nations européennes, y compris la nation allemande elle-même, il ne faut pas permettre que ces rêves se réalisent.

76. Nous sommes profondément convaincus que l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ne sera qu'un premier pas sur la voie du désarmement des puissances nucléaires et vers un désarmement général et complet, conformément aux nombreuses résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies depuis 1946. En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à faire de nouvelles propositions en vue de mesures de désarmement sur le plan régional, dès que sera entré en vigueur le Traité de non-prolifération et lorsqu'il aura été ratifié par la République fédérale d'Allemagne.

77. La proposition visant à convoquer une conférence paneuropéenne sur les questions de sécurité et de coopération, présentée par les Etats socialistes signataires du Traité de Varsovie, a été formulée lors de l'Appel de Budapest, le 17 mars 1969². La Pologne estime que le but essentiel d'une telle conférence devrait être d'étudier et de préparer un traité de sécurité collective et de coopération.

78. Ce traité devrait naturellement contenir l'engagement solennel, de la part des parties contractantes, de ne pas recourir à l'emploi ou à la menace d'emploi de la force, de respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de tous les Etats, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies. Ce traité devrait aussi garantir que tous les différends, à l'avenir, seront réglés par des moyens pacifiques. Nous estimons qu'il devrait également contenir une clause portant sur la reconnaissance et le respect du statut des Etats neutres. Il faut bien comprendre le rôle que ces Etats peuvent jouer dans le maintien de la sécurité européenne.

79. Nous pensons que le traité de sécurité collective devrait, en outre, comporter des clauses obligeant les parties contractantes à prendre de nouvelles mesures dans le domaine du désarmement régional. Enfin, dans un traité consacré aussi aux questions de coopération, il y a lieu d'inclure des dispositions visant le développement des relations économiques, scientifiques, culturelles et autres.

80. Nous pensons en particulier que la conférence européenne et le traité qu'elle adopterait pourraient permettre d'établir sur une nouvelle base le renforcement des relations

bilatérales et multilatérales entre tous les Etats européens, qui sont maintenant répartis en trois groupes économiques distincts. La suppression des obstacles qui existent aujourd'hui en Europe, et qui freinent la coopération économique, scientifique et technique, contribuerait, notamment, à l'élimination du "fossé technologique" qui menace de s'élargir entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique. Elle permettrait aussi aux Etats européens d'aider plus largement et plus efficacement au progrès économique d'autres continents.

81. J'estime que tous les Etats européens devraient se demander comment il convient d'aborder au mieux ces questions et comment il faut agir de façon à apporter une contribution efficace à cette conférence.

82. Evidemment, je pense à l'Europe dans son ensemble, et j'en parle en songeant à sa définition géographique et historique, et non pas à ce "moignon d'Europe", cette partie de notre continent située à l'ouest de l'Elbe, que les partisans de l'intégration occidentale voudraient séparer de l'ensemble pour en faire une entité artificielle.

83. Nous donnons notre appui au projet d'"appel à tous les Etats du monde", soumis à cette assemblée par le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique [AG/7654]. Nous ferons connaître notre position précise sur cette question lorsque ce projet sera examiné par l'Assemblée.

84. La proposition de l'Union soviétique sur le renforcement de la sécurité internationale dans le monde entier montre la voie à suivre. Dès maintenant, on peut dire que, par sa signification politique, cette proposition égale en importance la "Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux" [1/RES.1514 (XV)], qui avait été soumise par la délégation soviétique à l'Assemblée générale, en 1960, et qui est devenue l'un des documents les plus importants de notre organisation. L'effet remarquable de la Déclaration sur l'accélération du processus de décolonisation a été démontré au cours des neuf années qui se sont écoulées depuis son adoption. L'année prochaine, nous célébrerons son anniversaire.

85. Nous formulons l'espoir que cet appel jouera un rôle similaire dans le domaine du renforcement de la paix et de la sécurité internationales et que, comme la Déclaration, il accélérera un processus qui est si nécessaire pour le progrès.

86. La délégation polonaise, comme de coutume, a écouté avec la plus grande attention les très intéressantes déclarations faites au cours de ce débat général. Nous n'avons donc pu ne pas remarquer les critiques qui ont été adressées à l'Organisation des Nations Unies. De nombreuses déclarations, ainsi que l'analyse pénétrante de la situation qu'a présentée le Secrétaire général dans l'introduction de son rapport annuel, ne peuvent guère être contestées.

87. Les nations du monde attendent avant tout de notre organisation des réalisations durables et des progrès dans le domaine le plus important — celui du maintien et de la consolidation de la paix et de la sécurité internationales. Certes, nous constatons de graves déficiences, nous sommes témoins, chaque jour, des effusions de sang et des sacrifices qui se poursuivent sur les champs de bataille, mais nous

² Appel en faveur d'une conférence générale européenne chargée d'examiner les problèmes relatifs à la sécurité et à la coopération pacifique en Europe, adopté à Budapest, le 17 mars 1969, par le Comité consultatif politique des Etats signataires du Traité de Varsovie.

devons convenir que cette situation n'est pas due à une insuffisance d'efforts, notamment de la part des Nations Unies, pour maintenir la paix. Les responsables sont ceux qui lancent un défi à la paix et à l'Organisation des Nations Unies, ceux qui violent des accords internationaux en vigueur et qui refusent d'appliquer des résolutions prises à l'unanimité. Car chacun sait que notre organisation n'est et ne sera que ce que ses membres veulent bien qu'elle soit.

88. C'est pourquoi nous ne pouvons approuver ceux qui la critiquent de façon exagérée et cherchent la cause de ses déficiences dans la structure et les principes de l'Organisation des Nations Unies. Il serait erroné de vouloir améliorer les choses en modifiant — comme certains l'ont suggéré — les principes sur lesquels repose l'Organisation et les formes de sa procédure législative, qui s'est constituée au cours de son existence. Ce serait, en particulier, une erreur cardinale que d'amoinrir le rôle du Conseil de sécurité, qui est le premier organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité.

89. Les Etats de moyenne et petite taille — dont la Pologne fait partie — peuvent jouer un rôle extrêmement important, essentiel même, dans l'Organisation. Mais, étant donné l'équilibre des forces qui existe actuellement dans le monde, nous ne pouvons accepter de nous écarter de l'un des principes fondamentaux de la Charte : celui de l'unanimité des grandes puissances.

90. Toute tentative visant à modifier les principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies conduirait à une crise, dont il est difficile de prévoir les conséquences. Ce n'est qu'en observant strictement les dispositions de la Charte, en appliquant à la lettre les décisions du Conseil de sécurité et en donnant à l'Organisation des Nations Unies un caractère véritablement universel que l'on peut la renforcer.

91. Parlant de l'universalité de l'Organisation des Nations Unies, il y aurait tout lieu de souligner le fait que des Etats comme la République populaire de Chine et la République démocratique allemande n'y sont pas représentés. La question de l'opportunité de la représentation de la grande nation chinoise ne devrait faire ici l'objet du moindre doute. D'autre part, il est dans l'intérêt du développement pacifique de l'Europe que la République démocratique allemande puisse participer au travail des organisations internationales, y compris l'Organisation des Nations Unies, ne serait-ce qu'en tant qu'observateur.

92. La République démocratique allemande, étant donné son potentiel économique et social, ainsi que le grand nombre de spécialistes hautement qualifiés qu'elle compte, peut apporter une précieuse contribution aux organisations internationales. Il serait réaliste, sur le plan politique, d'apporter enfin une solution positive à ce problème, surtout si l'on considère que l'autre Etat allemand — la République fédérale d'Allemagne — a déjà un observateur auprès de notre organisation. Permettez-moi de répéter que la Pologne reste en faveur de l'entrée de la République démocratique allemande et de la République fédérale d'Allemagne aux Nations Unies, en qualité de membres de plein droit.

93. En résumant, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de notre organisation, les résultats auxquels elle est

parvenue au cours de toutes ces années, on ne doit pas oublier que s'accomplissent chaque jour, dans des domaines peut-être moins spectaculaires, des activités qui, si elles ne font pas l'objet d'articles à la une dans la presse mondiale, n'en sont pas moins d'une grande importance. Il est exact que les efforts réalisés en matière économique sont loin de satisfaire aux énormes besoins. Mais s'ils ne pouvaient compter sur l'activité des institutions spécialisées et des experts de l'Organisation des Nations Unies, de nombreux pays en voie de développement se trouveraient dans une situation bien plus difficile encore. On ne peut pas ne pas souligner ici les succès remportés par l'Organisation dans le domaine du progrès social et du respect des droits de l'homme, dans celui de la codification du droit international et des décisions qu'elle prend, cela afin de définir les normes de la coexistence entre Etats et de leurs relations mutuelles. Il ne faut pas non plus oublier le soutien accordé par les Nations Unies aux pays dépendants et à leurs peuples dans la lutte qu'ils mènent pour se libérer du séculaire joug colonial.

94. Même en matière de désarmement, il y a lieu de noter un certain progrès : des accords ont été conclus, qui bannissent l'utilisation des armes de l'espace extra-atmosphérique et de l'Antarctique et limitent la course aux armements nucléaires.

95. Consciente des faiblesses et des limites de l'Organisation des Nations Unies, mais connaissant ses forces et ses réalisations, la Pologne — qui en fut un des Membres fondateurs — n'épargnera aucun effort pour renforcer cette organisation, faire respecter ses décisions et assurer l'efficacité politique de ses actions en faveur de la paix et du progrès social dans le monde.

96. M. BOURGUIBA (Tunisie) : Madame la Présidente, que ce soit vous qui dirigiez nos travaux dans ce temple dédié à la liberté, à la veille de son vingt-cinquième anniversaire, il y a là plus qu'un événement politique : un signe, un message historique qu'il nous appartient de déchiffrer, nous, représentants des Etats, hommes politiques, hommes d'action, si nous entendons rester dans l'histoire et dignes de la confiance et du respect de l'opinion publique mondiale — dignes tout simplement de nous-mêmes.

97. L'Afrique, votre terre, notre terre à tous, Africains, l'Afrique, qui vous délègue, vous, fille de sa première république libre, pour recevoir dans cette enceinte les honneurs rendus par des hommes libres, cette Afrique, vous le savez, s'interroge, elle doute.

98. Et comment ne douterait-elle pas au spectacle de millions de ses enfants subjugués, 24 ans après qu'à San Francisco les peuples des Nations Unies jurèrent que jamais plus un homme ne serait subjugué par un autre homme ?

99. Comment la foi de notre continent dans l'engagement solennel des Nations Unies ne vacillerait-elle pas quand, en Afrique du Sud, en Namibie, en Rhodésie, en Angola, au Mozambique, en Guinée (Bissau), dans l'archipel du Cap-Vert, un colonialisme terrible soumet encore, au vu et au su de la communauté internationale tout entière, des millions de nos frères à un asservissement rarement égalé, par sa barbarie, dans l'histoire ?

100. Comment l'espoir de l'Afrique se maintiendrait-il intact quand l'étau du désespoir ne fait que se resserrer de jour en jour sur des millions d'hommes parvenus depuis longtemps à la limite de la souffrance et de l'endurance ? La nuit sur eux s'épaissit; la folie de leur oppresseur autour d'eux grandit; les prisons, les bantoustans — ces véritables camps de concentration — résonnent de leurs cris de détresse; et nous, ici, dans cette enceinte, nous continuons à croire innocemment et à proclamer sérieusement que la liberté est le droit absolu et naturel de tous !

101. Les Gouvernements de Pretoria et de Lisbonne, les autorités de Salisbury, nous prennent, quant à eux, si peu au sérieux — tant est rassurante, pour leur politique, notre inconséquence — qu'ils ne s'embarrassent même plus de leurs intentions, ne déguisent même plus leurs buts, aussi bien immédiats que lointains.

102. Pour l'immédiat, il s'agit pour eux de poursuivre et d'intensifier la répression, d'édicter des lois chaque jour un peu plus implacables dans leur inhumanité, de consolider militairement, économiquement et juridiquement les assises de cette véritable "entente du défi". On n'aura pas de peine, à partir de l'action en cours, à imaginer la physionomie de l'avenir lointain des derniers bastions du colonialisme : le règne sans partage de sociétés blanches débarrassées de toute trace de ce qu'aura été l'homme africain.

M. Rifa'i (Jordanie), vice-président, prend la présidence.

103. A moins que ceux qui ont déjà tout perdu n'en arrivent à crier leur ultime refus à la face de leur oppresseur et ne se lèvent, dans un désespoir tragique et faute de pouvoir sauver leur vie et leur bonheur, pour témoigner, afin que l'histoire, l'humanité et les générations futures sachent qu'ils étaient des hommes, qu'ils étaient capables de payer de leur vie leur dignité et leur humanité.

104. A moins que, aussi, le colonisateur, dans un ultime sursaut de méchanceté et décidé, pour sa part, à maintenir son système aberrant, ne déclenche le processus de la politique du suicide collectif où risqueraient de périr avec lui, hélas, des millions d'innocents de tous bords, voire l'Afrique et le reste du monde.

105. Que nos craintes soient fondées, les signes qui l'indiquent ne manquent pas. D'un côté, les combattants de la liberté dans ces terres martyres ont brisé courageusement les chaînes de la peur et de la résignation; leur sang coule toujours mais, cette fois-ci, dans une lutte d'hommes. De l'autre, Pretoria transforme l'Afrique du Sud en un arsenal diabolique; Salisbury savoure morbidement sa dernière victoire, l'adoption d'une constitution pour le régime rebelle, et Lisbonne, de son côté, envoie ses avions bombardier les villages paisibles de Zambie.

106. Qui, dès lors, ne réalise la mesure du danger qui menace la paix et la sécurité internationales du fait de ce nouvel "axe" ? Il est pourtant des puissances, par ailleurs ultimes responsables, aux termes de la Charte des Nations Unies, de la sécurité et de la paix du monde, qui contribuent à la préparation de la catastrophe en poursuivant avec l'Afrique du Sud, la Rhodésie et le Portugal une politique de coopération économique et militaire des plus étroites.

107. Depuis les décisions de boycottage arrêtées par notre organisation, l'Afrique du Sud et la Rhodésie n'ont jamais été aussi prospères. Quant au Portugal, malgré ses ressources nationales extrêmement limitées, il réussit parfaitement à mener sa guerre anachronique sur plusieurs fronts militaires. Que dire encore de la lutte fratricide qui déchire le Nigéria, lutte qui est malheureusement nourrie par les fournitures d'armes que certains pays développés assurent aux deux parties ? Nous sommes convaincus que, privés de ces armes meurtrières qu'ils ne fabriquent même pas ni l'un ni l'autre, les frères ennemis se retrouveraient face à leur vrai problème, celui de travailler ensemble, de lutter ensemble pour leur développement.

108. L'Afrique n'est pas la seule à souffrir encore du mal colonial, ni la seule à s'être résolue à payer un lourd tribut à la liberté. D'autres hommes, qui sont aussi nos frères, à nous Tunisiens — en fait des hommes frères de quiconque est épris de liberté et de justice — d'autres hommes, les Palestiniens, ont, en dépit de tous les obstacles, pris sur eux de forcer le destin, forts de leur dignité miraculeusement régénérée, consentent des sacrifices qui étonnent non seulement leurs oppresseurs, mais le monde entier.

109. Pourtant Israël, dans l'entreprise de sionisation totale de la Palestine qu'il poursuit depuis plus de 20 ans, ne recule devant aucun moyen, favorisant même — et quel sacrilège pour un peuple qui se prétend le partenaire de Dieu ! — l'attaque, sous sa responsabilité de puissance occupante, de Lieux saints. Conscients que le Dieu des Palestiniens, c'est aussi leur passé, leur identité en tant que nation, Tel-Aviv, reprenant à son compte une pratique classique du colonialisme, n'a pas hésité à défigurer dans Jérusalem tout ce qui y était de nature à maintenir vivantes, dans la mémoire et l'existence de ses enfants, les valeurs et les traditions. Aussi fallait-il s'attendre que, de proche en proche, les desseins néfastes du sionisme aboutissent à l'incendie qui a gravement endommagé la mosquée El Aqsa. C'était dans la logique des choses. Et les choses étant ce qu'elles sont, l'on est en droit de craindre pour ce qui reste du patrimoine national et culturel palestinien, qu'il soit musulman ou chrétien d'ailleurs.

110. Pire, l'on est en droit de craindre que le conflit du Moyen-Orient, déjà suffisamment lourd de menaces pour la paix par ses deux dimensions, palestinienne et arabe, n'ait acquis, depuis l'acte criminel du 21 août dernier, une dimension religieuse qui, en l'étendant à d'autres régions du monde, ne le rendrait que plus tragique. Les débats du Conseil de sécurité, convoqué sur la demande de 26 pays musulmans, dont le mien, pour examiner la question, et la résolution 271 (1969) adoptée par l'organe suprême des Nations Unies, ont clairement démontré la justesse du point de vue que le Président de la République tunisienne, à la nouvelle du forfait, a exprimé dans des messages adressés au Secrétaire général, U Thant, et aux chefs d'Etat et de gouvernement des quatre grandes puissances.

111. Aucun responsable politique sérieux ne peut, en effet, méconnaître ce fait que l'aventure militariste sioniste qui a commencé en Palestine en 1947 a, depuis, élargi ses horizons d'une façon incroyable puisque les troupes d'Israël occupent aujourd'hui les rives du canal de Suez et du Jourdain et les monts Golan, et que les colons du peuple élu s'affairent à établir demeure en plein coeur du monde arabe, dans de nouveaux territoires conquis par la force.

112. Plus de deux ans se sont écoulés depuis la dernière poussée expansionniste d'Israël, et chaque jour nous apprenons des nouvelles plus alarmantes : raids israéliens sur ce qui reste du potentiel militaire et économique de l'Égypte, de la Jordanie, de la Syrie, représailles dévastatrices à l'encontre du Liban, que l'on rend responsable du courage des combattants palestiniens, destruction de villages arabes entiers, propos provocateurs de certains dirigeants de l'État juif, en un mot, défis au monde, plus exaspérants les uns que les autres, défis nourris d'une arrogance très naturelle, l'arrogance de la soldatesque de l'occupant, et qui n'a d'égale, dans nos temps, que l'arrogance des colons sud-africains, rhodésiens ou portugais en Afrique australe.

113. Un état de droit aurait pourtant pu être instauré au Moyen-Orient. Un cadre formel et précis, marqué du sceau de l'universalité et promoteur de justice pour toutes les parties existe depuis le 22 novembre 1967. Animé, depuis sa victoire de juin 1967, par un délire d'omnipotence, Israël — à l'instar d'autres conquérants dont le tragique destin a été retenu par l'histoire — a aveuglément préféré l'appât fascinant de l'expansion territoriale et les voies faciles de la politique du fait accompli.

114. Quel esprit, dès lors, si favorablement disposé à l'égard des Nations Unies soit-il, est en mesure de s'accommoder de cette réalité choquante ? Comment garder sa foi dans notre organisation quand Israël, sa création, l'État qui devrait donner l'exemple en matière de respect du droit, a grandi et entend poursuivre son développement par le fer et par le feu à coup de faits accomplis ? Les petits pays comme le mien, dont la seule force a, jusque-là, consisté dans leur solide croyance en un ordre international réellement opérant et protecteur, s'inquiètent aujourd'hui et se trouvent en proie à l'angoisse devant la dégradation scandaleuse du système des normes sur lesquelles les nations civilisées voulaient, au lendemain de la nuit hitlérienne, qu'une société nouvelle soit bâtie. La situation créée par l'occupation israélienne des territoires arabes ouvre la voie à l'anarchie internationale, où la force nue tiendrait lieu de justification et de droit.

115. Étant donné l'état d'insécurité qui règne dans le monde, l'on conçoit que certains choisissent de s'armer à leur tour. Tout État a le droit absolu de défendre son territoire, son existence nationale, ses sujets, ses richesses. Croire qu'en l'absence de règles de conduite reconnues, acceptées, respectées par tous, les États renonceraient allègrement à ce qui, tout au long de l'histoire de l'humanité, a constitué le fondement même et l'expression concrète de leur être et s'est toujours révélé leur ultime recours contre le péril de la disparition, serait faire preuve, sinon de mauvaise foi, tout au moins d'un étrange irréalisme.

116. Qui dans cette enceinte, qui parmi les hommes, à moins d'une perversion de l'âme, préférerait la guerre à la paix, si la paix pouvait être réalisée dans la liberté, la justice et la dignité ? Loin surtout du peuple pacifique que nous sommes de glorifier les rages destructrices ! En bonne entente avec elle-même, ses voisins et le monde, la Tunisie entretient l'une des forces armées les plus modestes du continent africain, consacrant la majeure partie de ses ressources et de ses efforts à l'édification d'une société qui se veut prospère, juste, harmonieuse et sereine.

117. Par ailleurs, nous n'avons jamais négligé une occasion de contribuer à la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Nous avons signé et ratifié le Traité de Moscou de 1963 interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau; adhéré au Protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques; et enfin, salué comme un pas appréciable vers l'instauration de la paix la conclusion du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [*résolution 2373 (XXII)*].

118. De notre avis, la perspective d'un suicide planétaire a introduit une certaine rationalité dans les rapports stratégiques entre les deux super-Grands. S'il faut se féliciter des résultats de cette rationalité, il n'en faut pas moins déplorer la persistance d'obstacles, de vieux modes de pensée, de craintes et de méfiance irrationnelles, qui empêchent encore les États-Unis et l'Union soviétique de parvenir à des accords plus favorables à la paix. N'est-il pas absurde que les deux superpuissances continuent d'accroître leurs arsenaux d'armes nucléaires, à mettre au point et à déployer des systèmes de missiles antimissiles ? La nature infinie de la course, l'impossibilité, reconnue par tous, qu'elle puisse assurer la supériorité à un État sur l'autre, en un mot la vanité de cette course, devraient pourtant convaincre les deux grandes puissances de la nécessité de reprendre et de poursuivre sérieusement le dialogue qui a permis la conclusion du Traité de non-prolifération.

119. Il existe des domaines où l'entente aurait des chances raisonnables d'être dégagée, pourvu qu'une ferme et sincère volonté politique soutienne sa recherche. Interdire les essais nucléaires souterrains, arrêter, soit par voie d'accord, soit par voie de moratoire consenti de part et d'autre, tous travaux concernant la mise au point de nouveaux systèmes de vecteurs, offensifs ou défensifs, d'armes nucléaires stratégiques, prohiber les armes chimiques et bactériologiques, empêcher la course aux armements de s'étendre au fond des mers et des océans, voilà autant de mesures qui pourraient réduire "l'allure folle" de la course aux armements, pour employer la terminologie de notre secrétaire général.

120. Sur le point particulier de l'affectation du fond des mers et des océans, la Tunisie croit de son devoir de dénoncer toute tentative, d'où qu'elle vienne, en vue de sceler des bases nucléaires à travers les mers, spécialement la mer Méditerranée, où la situation est déjà suffisamment explosive. En adoptant cette attitude sans équivoque, nous demeurons fidèles à nous-mêmes, puisque nous n'avons jamais cessé de penser que les installations militaires hors de son propre territoire, loin de favoriser la paix et la sécurité des nations, ne font qu'aggraver la tension internationale.

121. Les mesures dont nous recommandons l'adoption, et d'autres, devraient concourir à un désarmement général et complet et n'auraient pour but ultime, bien entendu, que la création d'une atmosphère de paix, la paix elle-même, c'est-à-dire non seulement l'absence de guerre, mais aussi et surtout la coopération, voire l'interdépendance entre les nations, sans récriminations, ni politiques ni économiques, la véritable paix restant à construire patiemment et laborieusement par l'élimination des causes de la guerre.

122. Notre conviction profonde est que ce n'est pas toujours l'armement qui incite à son propre usage, mais que

c'est le choc des aspirations, des intérêts et des rêves, en un mot, l'insatisfaction, qui poussent les peuples et les Etats au combat et, à cette fin, à la recherche, à la fabrication, au perfectionnement et à l'accumulation des armes. La lucidité commande de reconnaître que l'élimination des instruments de combat, rudimentaires ou perfectionnés, n'éliminerait pas du même coup, surtout dans l'état d'insécurité internationale qui règne de nos jours, la raison ni la volonté de combattre.

123. Le *statu quo* étant toujours à l'avantage du plus fort et du vainqueur de l'heure, rien de plus naturel que les parties adverses cherchent, l'une à le perpétuer, l'autre à le changer, chacune en sa faveur. La grande stabilisation consécutive à la seconde guerre mondiale est en train de craquer sous nos yeux, que ce soit sur le plan politique, le plan stratégique ou le plan économique. Nous pensons qu'il est encore temps d'empêcher que l'affrontement en cours ne débouche sur une fin apocalyptique. Si les problèmes économiques que pose une humanité démunie et son refus tragique d'une réalité façonnée à son insu et à ses dépens appellent, pour être résolus, plus d'imagination, plus d'efforts et des moyens plus puissants, les conflits de nature géopolitique, par contre, ne requièrent pour un règlement juste que de la bonne volonté.

124. Au Moyen-Orient, la paix dépend essentiellement de l'acceptation sans équivoque et de l'application intégrale par Israël des résolutions des Nations Unies et particulièrement de la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité. Que les dirigeants de l'Etat sioniste renoncent à leurs rêves fantastiques, qu'ils réalisent, pour le bien de près de 2 millions de Juifs qu'ils ont entraînés dans leur aventure, que la fortune des armes n'est jamais définitivement scellée, et demain, au lieu de l'occupation, de la guerre de positions, des raids de représailles, en un mot au lieu du cycle infernal de la violence, une atmosphère favorable à une paix juste et honorable aura des chances de naître et de se développer dans ce Moyen-Orient qui n'a que trop souffert. A moins qu'il ne faille tirer l'enseignement qui s'impose de l'échec de la mission Jarring et conclure, à partir de l'intransigeance arrogante des responsables israéliens et de leur interprétation étroite du rôle du diplomate suédois — interprétation explicitement rejetée par le Secrétaire général, U Thant, dans l'introduction à son rapport annuel [A/7601/Add.1, par. 67], qu'il ne reste de vraie chance pour la paix au Moyen-Orient que dans une action concertée, directe et immédiate, mais qu'on voudrait efficace, des quatre grandes puissances, membres du Conseil de sécurité, responsables ultimes, aux termes de la Charte, du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

125. La Tunisie, qui a toujours souligné la nécessité et l'urgence d'une initiative des Quatre pour résoudre la crise, s'est félicitée, pour ce qui la concerne, du projet français de consultations quadripartites, recommandé et approuvé par le Secrétaire général, salué par tous les hommes épris de paix comme une contribution à son instauration, et finalement repris à son compte par le Gouvernement américain. Il ne semble pas toutefois que ces consultations aient produit le résultat escompté. Notre souhait est que, devant la recrudescence de la violence dans la région et la menace d'une reprise générale des hostilités, les Quatre, et parmi eux surtout les Etats-Unis et l'Union soviétique, reprennent sérieusement l'examen de la question. Il devient

aujourd'hui manifeste que, laissé à lui-même, le Moyen-Orient sombrera à nouveau dans la catastrophe, une catastrophe qui risquerait cette fois-ci d'aspirer vers son chaos le monde entier.

126. Laissés à eux-mêmes, l'Afrique du Sud, les autorités illégales de Rhodésie et le Portugal n'opteraient pas, eux non plus, pour la liberté des peuples qu'ils oppriment. La politique détestable d'*apartheid* pratiquée par Pretoria ne laisserait la place, demain, à un régime de liberté pour tous où les droits de l'homme seraient respectés, que si les partenaires politiques, commerciaux et militaires de l'Afrique du Sud acculaient leur protégée à cette solution.

127. Il faut aussi savoir reconnaître que les colons rhodésiens ne feront aucun effort d'eux-mêmes pour acheminer la majorité africaine vers l'autodétermination, et, là également, la responsabilité dans la solution du problème incombe à l'ex-protecteur, à l'ancienne Puissance administrante : le Royaume-Uni.

128. S'agissant du Portugal, on pouvait espérer que l'avènement d'un nouveau gouvernement amènerait un changement d'attitude à l'égard des territoires coloniaux et de la question fondamentale qui se pose à leur sujet : l'indépendance. L'on doit aujourd'hui déchanter et admettre que l'aveuglement de Lisbonne et son obstination à vivre dans un passé désuet ne laissent plus de doute sur la nécessité d'une intervention de ses protecteurs pour changer le cours des choses.

129. En Asie du Sud-Est aussi, le conflit est de nature essentiellement géopolitique. La terre et le peuple martyrs du Viet-Nam en font la douloureuse expérience depuis un quart de siècle. La Chine, à côté, en querelle avec elle-même et les autres, n'en domine pas moins de son poids gigantesque le destin de cette partie du monde, voire, depuis qu'elle a acquis l'arme nucléaire, celui du monde entier. Elle aussi pose un problème politique qui, comme dans le cas du Viet-Nam, exige, pour sa solution, une volonté sincère de paix de la part de toutes les parties.

130. En l'occurrence, il importe que tous les intéressés acceptent sans équivoque et respectent sans réserve le principe de l'autodétermination des peuples. On verra alors les Vietnamiens, les Chinois, tous les peuples de la région, choisir, dans la sérénité et la liberté, le régime politique de leurs vœux, et ainsi l'Asie du Sud-Est entrera dans l'ère de la paix.

131. Tout en espérant que la Conférence de Paris sur le Viet-Nam contribuera à atteindre ce résultat, la Tunisie croit utile de souligner à nouveau la nécessité d'aider la Chine à dominer ses convulsions en l'accueillant dans le concert des nations. Par justice, mais aussi par prudence et par réalisme, il nous semble impérieux que l'on comprenne l'urgence d'une telle action, car l'avenir du monde entier ne dépend déjà plus du "duopole" Washington-Moscou, mais d'une configuration plus large des forces, dans laquelle Pékin, appuyé sur l'étendue, les ressources, les populations et les armes nucléaires qui sont celles de la Chine, est un élément déterminant. Il appartient aux Nations Unies de trouver la formule qui permette à cette grande puissance de jouer le rôle qui lui revient dans notre organisation; encore faut-il que la Chine populaire y consente car il va sans dire

qu'à nos yeux pareille formule ne devra en aucun cas préjuger du sort de Taiwan et de sa présence parmi les Nations Unies.

132. Tels sont les conflits politiques qui déchirent notre monde et risqueraient, sans l'intervention d'une volonté de paix, de le conduire vers une situation plus lamentable encore. S'employer à les résoudre aujourd'hui, c'est non seulement créer les conditions d'une atmosphère de paix, la paix par négation, mais aussi et surtout permettre de libérer, du choc stérile des orgueils, les efforts, les ressources et les moyens nécessaires pour affronter une tâche à la fois redoutable et exaltante, car elle seule peut préparer l'avènement d'une paix positive, j'entends la tâche de vaincre le sous-développement.

133. Dans ce domaine, la communauté internationale dispose déjà, grâce à l'expérience de la première Décennie des Nations Unies pour le développement, d'un modèle d'action.

Mlle Angie E. Brooks (Libéria) reprend la présidence.

134. Beaucoup d'opinions, souvent contradictoires, ont déjà été exprimées sur les résultats et les mérites de cette entreprise. Nous estimons, quant à nous, qu'elle a permis aux organismes de la famille des Nations Unies et aux gouvernements de se rendre compte des problèmes auxquels il faudrait faire face et des limites de toute action internationale. Grâce à la première Décennie également, l'on a pu rassembler les renseignements et faire les études indispensables pour toute action d'envergure dans le domaine du développement à l'échelle des pays du tiers monde dans leur ensemble. Si bien que nous disposons actuellement de divers diagnostics de la situation à laquelle la communauté internationale est appelée à remédier.

135. Nous exprimons l'espoir que la préparation de la deuxième Décennie se poursuivra dans les meilleures conditions possibles. L'abondance du matériel disponible, son utilisation à bon escient, devraient permettre d'escompter de la prochaine période des résultats plus substantiels.

136. Le fait que l'Assemblée générale ait décidé de créer un comité spécial chargé de la préparer témoigne de l'importance que nous y attachons. Ce qu'il faut, à notre sens, c'est définir le cadre d'actions adéquates que les gouvernements et la communauté internationale doivent entreprendre pour combattre le sous-développement.

137. Il est non moins nécessaire de se mettre d'accord sur un certain nombre de mesures urgentes que les pays, tant développés qu'en voie de l'être, s'engageraient à prendre au cours des 10 années à venir. La liste des domaines qui requièrent des initiatives fermes a déjà été dressée, et pour n'en citer que les plus importants, je mentionnerai plus spécialement le commerce international, l'expansion des échanges, la coopération économique, l'intégration régionale entre les pays en voie de développement, les ressources financières pour le développement, la mise en valeur des ressources humaines, le transfert de la technique et de la science aux pays déshérités.

138. Des solutions adéquates peuvent et doivent être trouvées aux problèmes dont souffre, dans ces domaines, la

coopération internationale. Il ne serait pas réaliste d'espérer un changement radical des choses avant même le lancement de la Décennie, mais il faudrait que ses réalisations soient telles qu'elles la haussent au niveau d'un événement historique.

139. La conception d'une décennie du développement, c'est celle d'un processus dynamique et continu, au cours duquel les diverses actions et activités des gouvernements et des organismes dépendant des Nations Unies doivent converger vers un même but. C'est là un phénomène complexe, mais il est généralement admis aujourd'hui qu'il ne peut être conçu que par l'harmonisation d'actions cohérentes devant constituer les éléments interdépendants d'un tout.

140. Dans cette tâche, la responsabilité principale revient, selon nous, aux pays pauvres eux-mêmes. Ce qu'ils ont déjà accompli dans ce domaine est reconnu par tous, mais étant donné l'ampleur de ce qui reste à faire, leurs efforts s'avèrent plus nécessaires que jamais. Des efforts sérieux et féconds de la part des pays pauvres imposeraient le respect et amèneraient les pays riches à augmenter leur aide, laquelle pourrait, à son tour, stimuler la mobilisation de ressources intérieures.

141. Il est du reste temps que l'on comprenne correctement ce concept d'aide et qu'on en précise le sens en le plaçant dans le contexte de la coopération internationale. Tous les partenaires y trouvent leur avantage car, en fin de compte, le développement du tiers monde, outre qu'il libérerait des millions d'êtres humains de la souffrance et de la misère, profiterait dans une large mesure aux pays industrialisés eux-mêmes et favoriserait leur bien-être.

142. S'agissant de cette guerre à la misère, je voudrais rendre un hommage tout particulier à l'action entreprise par le Programme des Nations Unies pour le développement. Mais, là encore, le manque de ressources dont souffre le Programme lui impose des restrictions dans sa tâche. J'ose espérer que les appels successifs lancés par son dynamique directeur, M. Hoffman, et par le Secrétaire général, U Thant, pour une augmentation des ressources du Programme, trouveront un écho favorable auprès de tous les gouvernements contributeurs.

143. Que les ressorts et l'enjeu de la guerre aient été de tous temps l'espace, les ressources, la domination des peuples pour la gloire, et de nos jours, pour le triomphe d'une idée, rien de plus naturel, puisque ces appâts sont le substrat et la condition de toute société politique.

144. Que le même combat se poursuive aujourd'hui, mais avec d'autres moyens, rien de plus naturel non plus, puisque, fondamentalement, l'homme reste le même, en dépit de l'évolution et du perfectionnement de ses connaissances et de ses techniques.

145. Que ce qui aurait dû être la "paix nucléaire" à l'ombre des silos de la mort érigés par la Sparte et l'Athènes de nos jours n'ait pu réussir à étouffer le cri des insatisfaits et empêcher la lutte, sous forme de "guerres limitées", de guerres et de guérillas, témoigne simplement de ce génie de l'homme à affronter chaque situation historique hostile avec les moyens qui conviennent le mieux à sa nature

particulière, grâce à sa possibilité d'adaptation. Croire que nos débats, ici, maintenant, ou l'action des générations futures vont, comme dans une vision fantasque, amener le règne de cette paix perpétuelle dont ont rêvé tous les philosophes et qui demeure certainement le souhait profond de tout homme, c'est ignorer l'enseignement de l'histoire et les données de la science, se nourrir d'illusions, s'exposer aux pires déceptions; c'est, en un mot, se condamner à un scepticisme facile.

146. Quiconque opte pour la lucidité admettra aisément que, tout compte fait, l'histoire — et surtout notre histoire contemporaine — s'est développée dans le sens d'un accroissement de la liberté, de la justice et de la prospérité pour la communauté humaine. L'on reconnaîtra aussi qu'en dépit de toutes ses imperfections le monde hérité de la seconde guerre mondiale a, faute de vivre dans l'entente, survécu au désordre dont les raisons n'ont pas manqué ces 30 dernières années. A moins de se chercher querelle à soi-même, il y a donc, finalement, plus de motifs pour l'optimisme que pour le pessimisme et, à moins d'être injuste, l'on doit accorder que l'Organisation des Nations Unies, mise en place en 1945 pour préserver les générations futures de la guerre et servir d'instrument de progrès politique, économique et social, a joué un rôle prépondérant dans cet heureux état de choses.

147. Dans les limites que nous venons de souligner et qui sont celles de l'histoire, de la nature humaine et d'une configuration internationale aussi large que celle née de la dernière guerre mondiale, l'on est pourtant en droit d'attendre une plus grande contribution de notre organisation à l'instauration de la justice et de la paix. Lucides, nous le sommes. Mais nous sommes aussi réalistes, et le réalisme commande de relever cette incommensurabilité scandaleuse entre le pouvoir théorique de l'Organisation et son pouvoir réel dans la recherche de solutions aux crises qui déchirent la vie internationale. Sans vouloir donner totalement raison à l'opinion publique mondiale, il nous faut admettre que l'édénisme que dépeignent, pour une imagination naïve et féconde, la Charte et les milliers de résolutions adoptées par les Nations Unies ne correspond en rien à l'état d'insécurité, à l'oppression coloniale, à la politique du fait accompli, au défi arrogant, à la guerre, à l'injustice, non plus qu'au dénuement de centaines de millions d'hommes.

148. Dans ces conditions, l'alternative qui nous reste, à nous Etats Membres, est simple : soit réformer notre entendement, soit réformer l'Organisation. Réformer notre entendement, ce serait tirer les conclusions qui s'imposent de l'inefficacité des Nations Unies. Réformer celles-ci, ce serait essentiellement rappeler aux quatre grandes puissances, membres du Conseil de sécurité, leurs responsabilités ultimes, aux termes de la Charte, dans le maintien et la promotion de la sécurité et de la paix internationales. Il est incontestable, et l'analyse l'a montré, que toutes les crises dont le monde est aujourd'hui affligé impliquent, en dernier examen, la responsabilité des Quatre. Tout laisse à croire que s'ils n'agissent pas ainsi que l'exige la Charte — contrat aux termes duquel nous, petite puissance, avons, en contrepartie de leur engagement à maintenir et promouvoir la paix et la sécurité internationales, pratiquement consenti en leur faveur une véritable concession de souveraineté — pour faire respecter et appliquer scrupuleusement les décisions de l'Organisation, celle-ci ira vers son dépérissement, et le monde, avec elle, vers l'aventure et le chaos.

Nous pensons qu'il est encore temps d'en préserver les générations futures. Nous pensons avec Machiavel que si l'histoire est fortune, fleuve en furie qui déracine tout sur son passage, il n'en reste pas moins que la fortune ne gouverne que la moitié de nos actions, l'autre moitié demeurant sous le pouvoir de notre libre arbitre, de notre volonté, ce qui autorise tout de même l'espoir. Grâce à cette volonté, à cette bonne volonté, demain, enfin, la paix pourrait régner.

149. M. BUDO (Albanie) : Madame la Présidente, permettez-moi en premier lieu de vous présenter les félicitations chaleureuses de la délégation de la République populaire d'Albanie à l'occasion de votre élection à la présidence de la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale.

150. Le déroulement des événements dans l'arène mondiale, au cours de cette année, se caractérise par la montée constante des mouvements révolutionnaires et de libération nationale des peuples, par l'intensification de la lutte que mènent les pays pacifiques et épris de liberté pour la sauvegarde de leur indépendance et de leurs intérêts vitaux supérieurs menacés toujours davantage par la politique d'intervention et de domination impérialiste suivie par les Etats-Unis d'Amérique et les révisionnistes de l'Union soviétique, qui multiplient toujours plus leurs agissements agressifs conformément aux plans communs tendant à soumettre le monde à leur hégémonie. Par suite de la politique de positions de force de ces deux grandes puissances, il s'est créé une grave situation internationale grosse de grands dangers pour la paix et la sécurité générales.

151. Les peuples et les nations opprimés sont aujourd'hui plus conscients que jamais de leurs droits légitimes. Le déchaînement de leur révolte devient toujours plus ardent. La tempête de la lutte révolutionnaire pour la libération nationale et le progrès social fait rage aux quatre coins du monde. Elle se développe de façon continue et constitue un courant impétueux qui a ébranlé jusque dans leurs fondements l'impérialisme, le colonialisme et la réaction internationale, et qui détermine la direction principale, la grande et glorieuse voie de l'histoire sur laquelle avance à pas rapides la société humaine. Les flammes de la lutte armée de libération gagnent en ampleur, elles se renforcent et se répandent toujours davantage, elles englobent de vastes zones dans différentes parties du globe terrestre et s'étendent du Pacifique et de l'Indochine au Moyen-Orient à l'Afrique et à d'autres régions. Le monde évolue en faveur des peuples et contre l'impérialisme, ses alliés et instruments.

152. Les coups successifs de la lutte des peuples ont durement frappé le chef de file de l'impérialisme, les Etats-Unis d'Amérique, et accélèrent son déclin. A la suite de la défaite la plus cuisante qu'ils ont subie dans leur agression armée contre le Viet-Nam et à la suite des revers qu'ils ont essuyés partout dans le monde en raison de leur politique d'agression et d'oppression des peuples, les Etats-Unis d'Amérique s'enlisent plus profondément que jamais dans de graves crises politiques, économiques et financières. Leurs contradictions intérieures et extérieures se sont exacerbées encore davantage. Leur politique de stratégie globale et d'hégémonie mondiale a reçu des coups irréparables. L'impérialisme américain s'est fourré dans une impasse d'où il ne pourra jamais sortir.

153. Les dirigeants révisionnistes soviétiques sont également en proie à de nombreuses contradictions et difficultés insurmontables, aussi bien à l'intérieur que sur le plan international, à cause de leur trahison à l'égard du marxisme-léninisme et de la restauration du capitalisme en Union soviétique. Le révisionnisme soviétique est sorti maintenant dans l'arène mondiale comme une puissance social-impérialiste liée aux Etats-Unis d'Amérique par une "sainte alliance" contre-révolutionnaire et d'hégémonie.

154. Les peuples et les pays pacifiques se rendent compte à présent que la collusion américano-soviétique constitue la menace et le danger les plus sérieux pour leur cause commune, pour leurs droits souverains, pour la paix et la sécurité internationales, et que la lutte contre un tel complot est devenue une nécessité objective impérative. En fait, les impérialistes des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique sont haïs, ils sont combattus et isolés toujours davantage par les peuples. Cela constitue leur grande faiblesse et a une importance décisive car leur effondrement total en sera hâté.

155. Face à une telle situation, les deux grandes puissances multiplient leurs efforts et leurs agissements agressifs, elles accélèrent la course aux armements et les préparatifs de guerre, elles intensifient leur collaboration et trament de nouveaux plans et complots. Dans la période récente, les contacts entre elles, leurs négociations et tractations secrètes ou ouvertes qui s'étendent à différents domaines et touchent les intérêts vitaux de la communauté mondiale, sont devenus encore plus fréquents. Dans leur essence, tous ces plans et machinations tendent à étouffer la lutte de libération des nations et des peuples opprimés, à asservir ceux-ci ainsi que d'autres nations indépendantes, à exploiter les peuples et piller leurs richesses, à établir l'hégémonie mondiale des deux puissances par un partage des sphères d'influence. Cela est confirmé, entre autres, par les accords et les plans de ces deux puissances dans le domaine des armes nucléaires, y compris les tractations actuelles entre les Ministres des affaires étrangères de ces deux puissances au sujet des armes stratégiques, par leurs nombreux marchandages, supercheries et pressions de toute sorte concernant la question vietnamienne et celle du Moyen-Orient, par l'agression contre la Tchécoslovaquie et son occupation militaire, par les marchandages sur la question allemande et celle de Berlin-Ouest, par leurs plans communs visant à la mise sous leur coupe de l'Europe et de l'Asie et, en particulier, à l'encerclement de la République populaire de Chine et à la guerre contre elle, et de bien d'autres manières.

156. L'une des conséquences de la grande conspiration contre-révolutionnaire soviéto-américaine est l'agression armée des impérialistes yankees contre le peuple vietnamien, qui se poursuit depuis plusieurs années. Malgré les moyens barbares auxquels ont eu recours les impérialistes américains, malgré l'escalade continue de la guerre au Sud et les bombardements les plus féroces au Nord, le peuple vietnamien, par son héroïque lutte, a asséné des coups écrasants successifs aux agresseurs et les a acculés à une impasse. C'est précisément à la veille de la défaite totale américaine au Viet-Nam que les révisionnistes soviétiques ont déployé les plus grands efforts, à titre de compensation pour l'attitude bienveillante des Etats-Unis à l'égard de leur agression en Tchécoslovaquie, en vue de tirer d'embarras

leurs partenaires impérialistes américains, de sauver leur prestige et leurs positions impérialistes, de leur assurer à la table des négociations ce qu'ils n'ont pu obtenir sur le champ de bataille : la capitulation du peuple vietnamien devant les agresseurs yankees.

157. Mais le peuple vietnamien ne s'est jamais agenouillé. Il se rend pleinement compte que seule la lutte armée lui permettra de remporter une victoire complète sur les agresseurs. Il sait que les négociations "pacifiques", "à l'américaine", visent à saper sa juste lutte de libération et à perpétuer l'occupation américaine au Viet-Nam du Sud, conformément aux plans impérialistes-révisionnistes agressifs contre les autres pays de cette région et, en premier lieu, contre la République populaire de Chine.

158. Le peuple albanais et son gouvernement ont été et seront toujours aux côtés du peuple vietnamien frère. Nous avons la profonde conviction que le peuple vietnamien, en poursuivant résolument jusqu'au bout sa lutte armée, fera échouer honteusement ces complots diaboliques et obtiendra la réalisation de ses aspirations sacrées.

159. L'humanité progressiste tout entière a condamné la perfide agression armée des révisionnistes soviétiques contre la Tchécoslovaquie. Les tanks et les baïonnettes soviétiques font aujourd'hui la loi en Tchécoslovaquie. C'est par le fer et par le feu qu'on essaie d'étouffer la volonté du peuple tchécoslovaque de reconquérir sa dignité nationale, sa liberté et son indépendance foulées aux pieds le 21 août 1968.

160. Les événements qui se sont produits au cours d'une année d'occupation, et en particulier les récents événements à l'occasion du 21 août, ont montré une fois de plus, aux yeux du monde entier, que ni le régime de terreur, ni les tanks, ni l'état de siège, ni les lois exceptionnelles ne pourront arrêter la résistance et la lutte légitimes du peuple tchécoslovaque. Il ne s'inclinera jamais devant les envahisseurs étrangers et sa lutte de libération sera renforcée et développée sous toutes les formes et par tous les moyens jusqu'à la victoire.

161. Le peuple albanais et son gouvernement ont condamné avec fermeté et énergie, dès le premier jour, l'agression de type fasciste contre la Tchécoslovaquie et ont dénoncé formellement le Traité de Varsovie, qui est devenu un instrument d'agression entre les mains de la nouvelle puissance impérialiste soviétique contre les autres pays signataires de ce traité. Nous avons toujours suivi avec une profonde sympathie la résistance du peuple tchécoslovaque contre l'odieuse régime d'occupation. Le peuple albanais est et sera toujours aux côtés du peuple tchécoslovaque frère dans sa lutte légitime contre les occupants étrangers.

162. L'agression contre la Tchécoslovaquie et son occupation militaire, ainsi que l'évolution des relations entre l'Union soviétique et ses "alliés" dans cette région, montrent que maintenant la politique et les agissements des dirigeants soviétiques envers ces pays sont fondés sur le chantage et la menace du recours à la force, dont l'arme principale est le Traité de Varsovie. Ces derniers temps, dans ces pays, ont eu lieu de fréquents mouvements d'unités armées de l'Organisation du Traité de Varsovie, ou bien des manoeuvres successives des forces de cette organisation agressive. Il

est clair que tout cela est effectué pour faire montre de la puissance militaire des révisionnistes soviétiques, pour obtenir, sous la menace de la force, l'obéissance ou des concessions en faveur de leur politique d'hégémonie, ainsi que pour préparer de nouvelles aventures contre d'autres pays.

M. Ogbu (Nigéria), vice-président, prend la présidence.

163. Dans leurs efforts en vue de trouver un fondement théorique à cette politique d'hégémonie et d'agression, les dirigeants révisionnistes soviétiques invoquent les intérêts de la "communauté socialiste", c'est-à-dire de leur politique impérialiste, et le slogan de la "souveraineté limitée", emprunté à leur maître John Foster Dulles.

164. L'évolution des événements et les faits bien connus montrent clairement que le Gouvernement soviétique s'est désormais engagé dans la voie de l'expansion impérialiste. D'importantes forces militaires soviétiques sont déployées sur le territoire de ses alliés, en particulier le long des frontières de la Roumanie, aussi bien sur le territoire soviétique que sur les territoires hongrois et bulgare. Dans la Méditerranée, la flotte de guerre soviétique se trouve en compétition avec la VIème Flotte américaine et s'acquitte du même rôle : elle menace la sécurité et la liberté des pays indépendants de cette région. Il convient de souligner que les bases navales de ces deux flottes constituent un grave danger aussi bien pour les pays où elles se trouvent installées que pour les autres pays du bassin méditerranéen épris de liberté. Nous dénonçons ici énergiquement la menace sérieuse que constituent ces bases contre la paix et la sécurité en Méditerranée et en Europe.

165. Il est clair que les dirigeants soviétiques ont déjà dégainé leur épée et se préparent à des aventures militaires. Ils s'engagent toujours plus profondément sur la voie de l'agression et de la guerre. Les agissements agressifs des dirigeants soviétiques se succèdent sans cesse. C'est ce que confirment, entre autres, leur agression armée contre la Tchécoslovaquie, leurs provocations armées et leurs actes d'agression contre la République populaire de Chine, les chantages et les menaces de recours à la force contre la Roumanie, la Yougoslavie et l'Albanie, et contre d'autres pays. Mais ce qui est certain, c'est que le sort des agresseurs sera leur destruction totale. Telle a toujours été la fin des agresseurs et des aventuriers militaires. Cela nous est confirmé par l'histoire.

166. En ce qui concerne les visées agressives de qui que ce soit à l'égard de la République populaire d'Albanie, nous disons à ceux qui oseraient lever la main contre nous que l'Albanie socialiste nouvelle est inviolable et qu'on ne la prendra jamais au dépourvu. Le peuple albanais, maître de ses destinées et avec des traditions bien connues de lutte contre tout envahisseur, leur donnera la riposte méritée. Il n'est pas seul et l'aide qui lui sera apportée ne connaîtra pas de frontières. Quiconque osera attaquer notre patrie socialiste échouera piteusement, comme toujours.

167. Deux années se sont déjà écoulées depuis l'agression impérialiste israélienne contre les pays arabes, et la situation tragique intolérable qui existe dans cette région et qui est le résultat de cette agression demeure inchangée. Les Etats-Unis d'Amérique et les dirigeants révisionnistes de l'Union

soviétique portent la principale responsabilité de ce crime monstrueux contre les peuples arabes. Ces deux puissances impérialistes s'efforcent, chacune pour son propre compte, de mettre à profit cette situation par tous les moyens possibles et avec un cynisme odieux, afin de s'assurer des positions de domination dans le Moyen-Orient, riche en pétrole et d'une grande importance stratégique, et afin de faire le plus de bénéfices possible aux dépens des peuples arabes. Entre-temps, les agresseurs israéliens, encouragés par cette conjoncture, ne cessent d'appliquer, dans les territoires occupés et contre les pays arabes limitrophes, leur politique agressive expansionniste. Ils poursuivent leurs agissements agressifs et se livrent sans cesse à des attaques et provocations armées contre la République arabe unie, la Jordanie, la Syrie et le Liban. Un régime de terreur continue de régner sur les peuples arabes des territoires occupés par les agresseurs sionistes.

168. Les peuples arabes se rendent plus que jamais compte que les deux grandes puissances sont opposées à la solution juste du problème du Moyen-Orient. Alors que les Etats-Unis d'Amérique soutiennent ouvertement Israël, l'armement constamment et l'utilisent comme un instrument de réalisation de leurs plans hostiles aux pays arabes, les dirigeants révisionnistes soviétiques mettent à profit la situation créée pour mener à bien leurs visées d'hégémonie, escomptant que les peuples arabes menacés par Israël auront besoin d'eux et se verront ainsi obligés de s'incliner et de se soumettre à eux. L'objectif des deux grandes puissances est l'étouffement de la lutte légitime du peuple palestinien et des autres peuples arabes, l'élimination du problème palestinien et le maintien de la situation tendue et tragique créée au détriment des peuples arabes, tout cela afin de s'assurer une position de domination et de piller les richesses des pays de cette région. Ce sont ces mêmes objectifs que visent des résolutions des Nations Unies telles que celle du 22 novembre 1967 [résolution 242 (1967)], produit du complot des Gouvernements américain et soviétique, ou les autres plans qu'ils ourdissent au cours de négociations bipartites, quadripartites, etc., aux Nations Unies ou dans les coulisses des chancelleries.

169. Les impérialistes anciens et nouveaux et les sionistes s'imaginent qu'ils pourront imposer facilement leurs plans criminels aux peuples arabes. Ils oublient à qui ils ont affaire. Les peuples arabes n'ont pas accepté et n'accepteront jamais de se soumettre aux pressions, aux intrigues ou à la force brutale des agresseurs déclarés ou camouflés. Ce sont des peuples courageux et épris de liberté, aux glorieuses traditions culturelles, guerrières, humanitaires, remontant bien loin dans les siècles, et qui ont éclairé l'histoire de l'humanité dans tous les domaines. Ils ont donné au monde des écrivains, des historiens, des philosophes et des savants des plus éminents depuis les temps anciens. Leurs universités ont été célèbres; elles ont révélé à l'Europe les trésors de la philosophie grecque antique.

170. Ces peuples, qui ont lutté avec héroïsme au cours des siècles contre les envahisseurs étrangers, ne se laisseront soumettre ni par les intrigues ni par les tanks et les avions de marque américaine ou de toute autre marque. Ils sont invincibles; leur force est grande et elle se manifestera inmanquablement. Que leurs ennemis tremblent ! La lutte héroïque et glorieuse des partisans palestiniens en est le meilleur témoignage. Du haut de cette tribune, je voudrais,

au nom du peuple albanais, saluer les frères palestiniens qui, les armes à la main, tiennent haut levé sur le champ de bataille le drapeau de la liberté et de l'indépendance.

171. L'impérialisme et le sionisme international se sont efforcés, depuis des dizaines d'années, d'introduire en Palestine des Juifs provenant de différentes parties du monde et d'y établir une tête de pont de domination et d'agression. Des Juifs de divers pays de l'Occident, ainsi que de l'Ukraine, de la Pologne, de la Roumanie, etc., y ont pénétré. Ils sont venus dans votre terroir, frères palestiniens, financés par le sionisme international, et ils vous ont contraints à demeurer dans des tentes, dans le désert, après avoir usurpé vos terres. Et vous vous êtes soulevés d'un seul élan et vous combattez avec vaillance pour la reconnaissance de vos droits sacrés. Mais, à l'égard de votre lutte, les impérialistes et les révisionnistes modernes appliquent la loi du silence.

172. Cependant, en tant que représentant du peuple albanais, en tant que votre frère fidèle, j'élèverai ma voix, ici, à l'Organisation des Nations Unies, je parlerai de vos droits et de votre lutte héroïque et je le ferai comme toujours et sans cesse, "même si le monde était bouleversé" (*hatta ua laou al dounya kharubat*)³. On vous accuse de terrorisme, d'attentats; mais vous êtes un peuple aux grands idéaux, à l'esprit élevé et pur; vous êtes des combattants qui, sous la menace de l'oppression, luttiez depuis des années, jour et nuit, pour votre liberté, pour votre dignité et votre honneur, pour l'honneur de vos femmes, pour un avenir heureux.

173. Votre politique est une politique fraternelle envers tous les peuples frères arabes, envers tous les peuples progressistes du monde. Vous avez également témoigné à l'égard des Israéliens d'une attitude véritablement humaine. Mais vous n'êtes pas un peuple à l'esprit d'esclave. Ce sont ceux qui vous oppriment qui ont cet esprit, et ils seront battus — aujourd'hui ou demain — en raison de votre lutte héroïque, partie intégrante de la lutte des peuples arabes.

174. Certains prétendent qu'Israël est fort. Ce n'est pas vrai. Il n'est pas possible que soit fort un Etat rapace, un Etat qui opprime et noie dans le sang d'autres peuples. La vérité est que la prétendue force d'Israël tient surtout aux difficultés temporaires des peuples arabes. Mais personne ne doit se faire d'illusions. Quant à nous, Albanais, nous sommes fermement convaincus — pour reprendre une expression de chez nous, nous croyons à cela comme à l'air que nous respirons — que les peuples arabes se dresseront avec une force toujours plus grande et vaincront à coup sûr les ennemis de leur liberté et de leur souveraineté.

175. Certains peuvent nourrir l'espoir d'un règlement politique de cette question vitale pour les peuples arabes, et ce par l'intermédiaire de tractations entre impérialistes américains et révisionnistes soviétiques, avec l'aide directe ou indirecte d'Israël et du sionisme international. Cependant, le règlement ne viendra pas de là mais de la lutte de libération des peuples arabes eux-mêmes. Les pseudo-médiateurs et pseudo-défenseurs savent fort bien cette vérité et ont peur d'un tel règlement de comptes. C'est pourquoi non seulement il ne faut pas se faire d'illusions ni

nourrir l'espoir d'une solution prétendue pacifique, mais il ne faut même pas permettre à ces puissances de poursuivre les tractations entre elles, car les faits montrent que, tant que les tractations se prolongeront, l'horizon restera sombre. Cela est compréhensible, car l'impérialisme américain vise avant tout à renforcer ses positions de domination au Moyen-Orient, en Afrique et dans la Méditerranée, tandis que les révisionnistes soviétiques, ces nouveaux impérialistes, mettant à profit les difficultés temporaires des peuples arabes, cherchent également à renforcer, à leur tour, leurs positions dans ces mêmes zones.

176. En conclusion, la question du Moyen-Orient, si elle est laissée entre les mains des deux puissances impérialistes, ne peut servir que de monnaie d'échange, d'objet de marchandages entre celles-ci pour aplanir leurs désaccords dans différentes régions du monde. Cette évidence s'impose à tous; que certains la reconnaissent et d'autres non, ou si quelqu'un estime pouvoir, dans ces conjonctures équivoques, se dégager d'une situation difficile due à diverses circonstances, c'est là une autre question. Toutefois nous, les Albanais, nous pensons et nous agissons en exprimant franchement nos points de vue. Nous sommes sûrs que nos amis ne nous en voudront jamais des vérités que nous disons et de notre sincérité, parce que nous les aimons de tout notre coeur, et plus encore dans les moments difficiles; nos ennemis, eux, se fâcheront, mais nous ne nous en soucions guère.

177. La lutte partisane populaire fait partie de cette grande lutte de libération des peuples que les occupants et les ennemis des pays libres craignent terriblement. Les impérialistes et les révisionnistes s'efforcent, par les pressions et la démagogie, d'entraver et d'étouffer votre héroïque lutte partisane, frères palestiniens. Mais ici, au sein de l'Organisation des Nations Unies, vos frères arabes qui luttent à vos côtés ainsi que nous, vos amis et frères albanais, exprimons la conviction inébranlable que vous surmonterez toutes les difficultés. Vous combattez pour une cause juste; vous remporterez infailliblement la victoire finale.

178. Dans les plans perfides des gouvernants américains et soviétiques, une place importante est occupée cette année par leurs projets coordonnés concernant l'Europe et l'Asie. La proposition réitérée des dirigeants révisionnistes soviétiques relative à la "sécurité européenne" et leur proposition relative au "système de sécurité collectif en Asie" sont sans conteste liées entre elles. Elles sont le produit de machinations soviéto-américaines communes pour la répression des mouvements révolutionnaires dans les pays d'Europe et d'Asie, et visent à soumettre ces pays et à les engager — surtout ceux d'Asie — dans les aventures agressives des deux puissances sur ce continent, et en particulier contre la République populaire de Chine. Les deux grandes puissances cherchent à se servir des peuples comme de chair à canon pour la réalisation de leurs plans d'agression et de domination mondiale. C'est à ces fins que visent également les efforts faits par le Président des Etats-Unis au cours de sa randonnée en Asie, pour la création d'un système de défense dans ce continent. Tirant la leçon de leurs échecs au Viet-Nam et considérant la crise et les graves problèmes de toutes sortes qui en sont le résultat, les gouvernants américains cherchent à atteindre les mêmes objectifs, ceux de leur politique agressive, en se servant encore davantage

³ Transcrit de l'arabe.

des peuples asiatiques. En d'autres termes, il s'agit ici d'une grande conspiration impérialiste-révisionniste visant à aboutir, au moyen de pactes militaires — parallèlement aux pactes agressifs de l'OTAN et de l'Organisation du Traité de Varsovie — au maintien du *statu quo* en Europe, à la mise de ce continent sous la suzeraineté des deux "super-puissances" sur la base du partage des zones d'influence, et à sa transformation en un arrière-poste sûr en vue d'entreprendre une croisade contre les peuples révolutionnaires et les pays d'Asie épris de liberté, pour la mise en oeuvre notamment du plan soviéto-américain visant à l'encerclement de la grande Chine socialiste, principal obstacle, obstacle infranchissable, sur la voie de la réalisation de ces objectifs monstrueux, et à une agression contre elle.

179. Le Gouvernement de la République populaire d'Albanie comprend fort bien les préoccupations de certains pays pacifiques d'Europe pour la cause de la paix et de la sécurité dans ce continent. Mais la réalité montre à l'évidence que la politique et les agissements des deux grandes puissances suivent une ligne diamétralement opposée à ces nobles objectifs, auxquels aspirent tous les peuples européens. Nous sommes heureux de constater que nombre de pays d'Europe ont exprimé des réserves à l'égard de ces plans perfides, alors que de nombreux pays d'Asie ont refusé de manière catégorique de servir la politique d'agression des deux puissances impérialistes et de se laisser entraîner dans le piège de leurs aventures militaires.

180. Comment peut-on concevoir la sécurité de l'Europe et de l'Asie sous la direction des deux puissances lorsque, précisément à cause de leurs politiques et activités agressives et de leur collaboration, les peuples épris de liberté et de paix de ces deux continents vivent dans une situation d'insécurité, et lorsque, en vertu de cette collaboration, on se livre à des marchandages, on trame des complots et on perpète des agressions armées contre leur liberté, leur souveraineté et leur indépendance nationale ?

181. Comment pourrait-on parler d'une telle sécurité lorsque précisément les forces armées de ces deux puissances stationnent dans de nombreux pays étrangers où elles foulent aux pieds leur souveraineté et leur indépendance et constituent un danger sérieux pour la sécurité de ces pays ainsi que pour la paix et la sécurité internationales, lorsque leurs flottes de guerre, croisant dans l'Atlantique, la mer Méditerranée et l'océan Pacifique, menacent l'indépendance et la sécurité des peuples de ces zones ? Comment pourrait-on parler de la sécurité en Europe sous la garantie de ces deux puissances lorsque, entre autres choses, c'est précisément à cause d'elles que, bien qu'un quart de siècle se soit déjà écoulé, les problèmes provenant de la seconde guerre mondiale n'ont pas encore trouvé de solution dans ce continent, lorsque non seulement le problème allemand n'a pas encore trouvé de solution, mais que les dirigeants soviétiques utilisent ce problème et celui de Berlin-Ouest comme un objet de marchandages avec les impérialistes américains et avec les revanchards ouest-allemands au détriment de la République démocratique allemande et du peuple allemand, des autres pays d'Europe et de la sécurité même de tous les peuples européens ? Non, les peuples d'Europe et d'Asie ne se laisseront pas tromper, ils ne se laisseront jamais faire par les deux puissances impérialistes, ils ne se laisseront jamais entraîner dans les embûches que celles-ci leur préparent, ils

n'accepteront jamais que leur sécurité et leurs destinées soient laissées entre les mains des dirigeants américains et soviétiques.

182. Il convient de noter que les impérialistes américains et les révisionnistes soviétiques, parallèlement à leur collaboration aux dépens des peuples, ont aussi des désaccords entre eux; ils se disputent à cause de leurs convoitises et de leurs désirs d'hégémonie, ce qui est compréhensible et naturel si l'on tient compte du caractère impérialiste de l'alliance américano-soviétique. En particulier, le Gouvernement américain, profitant des faiblesses des dirigeants soviétiques et de leur prédisposition à faire des concessions, s'obstine à avancer des prétentions toujours accrues. L'impérialisme américain non seulement réclame la part du lion, mais vise également à évincer et à remplacer son partenaire dans les pays mêmes que ce dernier prétend considérer comme sa "chasse gardée". C'est à cela qu'est due aussi certaine initiative sensationnelle entreprise à cet égard au moment convenable par le Gouvernement américain.

183. Il est clair que, malgré leurs contradictions, ces deux puissances, dans le cadre de leur stratégie globale, s'entendent et se mettent d'accord lorsqu'il s'agit d'étouffer la lutte des peuples pour la liberté, l'indépendance et l'auto-détermination.

184. C'est un fait caractéristique que, dans leur collaboration et leur activité contre-révolutionnaire avec les impérialistes américains, les dirigeants de l'Union soviétique font aujourd'hui preuve plus que jamais d'un excès de zèle. Ils déploient tous les efforts en vue de trouver des voies nouvelles pour la consolidation continue de cette nouvelle "Sainte Alliance" et ne se permettent aucune action susceptible de conduire à son affaiblissement. D'ailleurs, après chaque geste "anti-impérialiste" fallacieux, fait à des fins démagogiques, ils se hâtent de convaincre leurs partenaires de Washington de leur fidélité, et de leur donner des preuves concrètes de la signification véritable des déclarations tapageuses faites pour la forme.

185. Terrifiés devant les succès immenses et la consolidation ininterrompue de la grande Chine socialiste, surtout après la victoire historique de la grande révolution culturelle prolétarienne qui consacra l'échec total des complots des agents impérialistes-révisionnistes visant à s'emparer de l'intérieur de la citadelle chinoise, les dirigeants soviétiques ont passé à des attaques ouvertes et sanglantes contre le peuple chinois.

186. Au cours de cette période, ils se sont distingués en particulier par leurs agissements agressifs contre la République populaire de Chine, accompagnés d'une campagne effrénée de calomnies antichinoises. L'attention de l'opinion publique mondiale a été spécialement retenue par les incidents successifs provoqués par eux à la frontière sino-soviétique, surtout par les provocations armées sur la rivière Oussouri et sur le territoire chinois du Sing-Kiang. L'Union soviétique a également concentré de nombreuses forces en Extrême-Orient, à proximité de la frontière chinoise, et s'est engagée à fond dans la voie de l'agression et de la préparation d'une guerre contre la Chine. Les dirigeants soviétiques se révèlent ainsi des partenaires enragés dans leur alliance antichinoise avec l'impérialisme américain.

187. De leur côté, les impérialistes américains, parallèlement à leur activité fébrile pour la mise en oeuvre du plan commun des deux puissances visant à l'encerclement et à la guerre contre la Chine, se distinguent dans leur rôle d'instigateurs à l'égard de leur partenaire du Kremlin pour engager celui-ci toujours plus profondément dans cette aventure militaire, comme le faisaient les impérialistes occidentaux, à la veille de la seconde guerre mondiale, pour lancer les nazis hitlériens dans la guerre contre l'Union soviétique. Les dirigeants soviétiques manifestent des tendances analogues à l'égard des Etats-Unis d'Amérique, et les deux partenaires ont peur de la grande Chine socialiste.

188. Les pays pacifiques et l'opinion publique internationale suivent avec une attention particulière l'évolution de cette situation dangereuse qui menace gravement la paix et la sécurité en Asie et dans le monde.

189. Mais quels que soient les plans, les intrigues et les marchandages, les provocations et les agressions que peuvent projeter et entreprendre les impérialistes américains et les social-impérialistes soviétiques, ils ne pourront pas effrayer les peuples, ils ne pourront non plus les induire en erreur quant à leurs véritables desseins en tant qu'ennemis enragés des peuples et de la sécurité internationale. La grande Chine socialiste, pour sa part, ne se soucie guère des clameurs hystériques et des agissements agressifs des impérialistes américains et des révisionnistes soviétiques. Il n'y a pas de force au monde qui puisse venir à bout du colosse chinois. Le peuple chinois de 700 millions d'hommes est aujourd'hui plus fort que jamais et, si les impérialistes et les révisionnistes soviétiques osent entreprendre une agression contre la Chine, ils recevront une riposte méritée et ce sera leur fin.

190. La lutte des peuples contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme est entrée dans une étape nouvelle. Elle devient toujours plus puissante et mieux organisée. Les grèves des ouvriers et les révoltes de la jeunesse et des étudiants progressistes pour leurs droits déferlent en Europe, en Asie et dans le continent américain. Les peuples qui souffrent encore sous le joug colonial intensifient sans cesse leur lutte résolue, les armes à la main, pour se délivrer une fois pour toutes des chaînes de l'asservissement. Le peuple vietnamien, le peuple tchécoslovaque, le peuple palestinien et les peuples des autres pays arabes, victimes de l'agression impérialiste israélienne, le peuple de l'Oman, les peuples du Laos et d'un certain nombre de pays d'Indochine, ceux de l'Angola, du Mozambique, de la Guinée (Bissau), de l'Afrique du Sud, de la Namibie, de la Rhodésie du Sud, de Porto Rico, et tous les autres peuples qui souffrent de l'oppression impérialiste, colonialiste et raciste, mènent une grande lutte; ils frappent avec fureur, dans chaque continent et de toutes parts, les impérialistes anciens et nouveaux et leurs alliés colonialistes, ainsi que leurs instruments. La terre brûle sous les pieds de l'impérialisme.

191. Il est superflu de souligner ici la responsabilité qui incombe à l'Organisation des Nations Unies devant la situation qui règne actuellement dans l'arène mondiale et devant les problèmes importants qui préoccupent les peuples du monde entier. En effet, par suite de l'influence nuisible que les Etats-Unis d'Amérique et leurs principaux collaborateurs, les dirigeants actuels de l'Union soviétique,

exercer sur elle, l'Organisation des Nations Unies non seulement ne répond pas, dans son activité, à sa mission, mais elle est en même temps transformée en un instrument au service de la politique d'agression et d'hégémonie des deux puissances.

192. Loin de contribuer au règlement des problèmes importants de notre époque touchant les droits légitimes et les intérêts supérieurs des peuples, l'activité des Nations Unies s'est orientée dans une voie qui est en opposition flagrante avec les buts et les principes fondamentaux de la Charte. L'Organisation des Nations Unies a suscité une profonde déception parmi les peuples luttant pour la liberté et l'indépendance qui, à présent, ont perdu toute confiance en elle et sont arrivés à la conclusion qu'on ne saurait rien attendre de bon de l'ONU tant que celle-ci sera manipulée par les Etats-Unis et servira la collaboration et les complots américano-soviétiques.

193. De nombreux Etats Membres se préoccupent sérieusement de la situation déplorable qui s'est créée au sein de l'Organisation, ainsi que du grave préjudice qu'elle a subi quant à son esprit et à son autorité aux yeux des peuples. Sans doute, la première tâche qui s'impose est de rétablir immédiatement les droits légitimes de la République populaire de Chine au sein de l'Organisation des Nations Unies et dans ses organes. L'élimination immédiate de l'anomalie sans précédent que constitue l'usurpation de la place de la grande Chine dans cette organisation par les rebuts d'un clique vénale qui ne représente rien est un impératif catégorique. Le rétablissement des droits de la Chine non seulement constitue une réparation indispensable de la violation la plus flagrante et la plus honteuse de la Charte et des normes élémentaires du droit international, mais répond en même temps au besoin urgent de l'Organisation d'avoir dans ses rangs la grande Chine socialiste, qui représente un quart de l'humanité, et sans laquelle, cela est évident pour tous, on ne saurait résoudre aucun des grands problèmes internationaux. On sait fort bien que ce n'est pas la Chine qui a besoin de l'Organisation des Nations Unies, mais que c'est plutôt cette dernière qui a besoin de la Chine.

194. Nous n'estimons pas nécessaire de parler à cette occasion des desseins hostiles et impérialistes à l'égard du peuple chinois, qui ont poussé les Etats-Unis d'Amérique à imposer à un certain nombre d'Etats Membres leur volonté de dénier les droits légitimes de la Chine dans l'Organisation car, en plus du fait qu'on est bien renseigné là-dessus, nous aurons l'occasion de parler longuement à ce sujet aussi bien que sur les autres aspects de la question lorsque cette dernière sera discutée à l'Assemblée générale. Nous voulons toutefois souligner tout particulièrement, à présent, que la décision de rétablir les droits de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies marquerait un pas important dans la voie des efforts tendant à rejeter la manipulation de l'ONU par les Etats-Unis et constituerait un encouragement à de nouveaux pas dans le même sens.

195. La Chine est Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies et membre permanent du Conseil de sécurité. Le Gouvernement de la République populaire de Chine est incontestablement l'unique représentant légitime du grand peuple chinois; lui et lui seul est qualifié pour jouir des droits légitimes de la Chine dans l'Organisation.

196. Nous exprimons l'espoir que les Etats Membres pacifiques attachés aux principes fondamentaux de la

Charte et conscients du rôle immense de la grande Chine dans le monde auront le courage de se prononcer en faveur de la demande des 14 pays, dont l'Albanie, pour le rétablissement des droits de la République populaire de Chine à l'ONU et dans tous ses organes, et l'exclusion immédiate de la clique de Tchang Kai-chek de cette organisation [voir A/7652].

197. La délégation albanaise estime nécessaire de souligner une fois de plus qu'à son sens les Etats Membres sérieusement intéressés au respect du principe de l'égalité souveraine des Etats, à la non-intervention dans les affaires intérieures et au respect de l'intégrité territoriale des autres Etats, au respect des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, ne sauraient ne pas se désolidariser des deux grandes puissances quant à leurs plans agressifs perfides, dictés par les visées de leur politique impérialiste, pour le partage du globe en sphères d'influence et la domination mondiale. La tâche urgente de ces Etats est, à notre point de vue, de s'opposer à ces puissances et à leur collusion aux dépens de la cause des peuples et des pays épris de liberté, de combattre leurs plans dangereux, sous quelque forme qu'ils se présentent, visant à placer les différents peuples et pays sous leur tutelle. La collusion américano-soviétique est aujourd'hui le plus grand danger qui menace la paix et la sécurité internationales. Il est donc, par-dessus tout, du devoir des pays pacifiques Membres de l'Organisation des Nations Unies de combattre ici, par des efforts conjugués, le diktat des deux puissances et leur complot tendant à faire la loi dans cette organisation.

198. Les travaux de la présente session de l'Assemblée générale coïncident avec le vingt-cinquième anniversaire de la libération de l'Albanie, que le peuple albanais va célébrer le 29 novembre prochain. Les idéaux qui ont inspiré et guidé la lutte révolutionnaire de libération du peuple albanais contre les envahisseurs fascistes, ainsi que les principes sur lesquels s'est édifié et développé après cette victoire notre nouvel Etat socialiste, sont à la base de la politique étrangère de la République populaire d'Albanie.

199. Le peuple albanais, tout comme au cours de la lutte de libération nationale, fermement uni autour de son parti du travail, avec en tête son dirigeant bien-aimé, le camarade Enver Hoxha, s'appuyant inébranlablement sur ses propres forces, a obtenu, au cours de ce quart de siècle malgré les difficultés nombreuses, naturelles ou créées par ses ennemis, des succès tels dans l'édification de la vie nouvelle socialiste qu'ils ont radicalement changé l'aspect de notre patrie. Autrefois pays agricole arriéré, l'Albanie est devenue aujourd'hui un pays ayant une agriculture en voie de modernisation et de mécanisation et une industrie avancée. La production industrielle de l'Albanie est aujourd'hui environ 52 fois plus élevée que celle de l'année 1938, dernière année d'avant guerre, c'est-à-dire que notre industrie produit en une semaine ce qui était produit en une année dans la période d'avant guerre.

200. Dans l'Albanie socialiste, l'exploitation de l'homme par l'homme est éliminée une fois pour toutes. Le niveau de vie matériel et culturel s'est élevé de façon incomparable par rapport au passé. Le revenu national est de 7,5 fois plus élevé qu'autrefois. Aujourd'hui, non seulement l'analphabétisme est complètement éliminé, mais l'enseignement et la culture sont devenus l'apanage des masses populaires; une

personne sur quatre va à l'école et le nombre des cadres ayant reçu une instruction supérieure est 25 fois plus élevé qu'en 1938.

201. Les réalisations grandioses dans tous les domaines, obtenues en une période relativement courte, constituent un témoignage éclatant de la suprématie et de la vitalité de notre système social et une garantie de nouvelles victoires et d'un avenir heureux.

202. Guidé par les aspirations profondes du peuple albanais, notre gouvernement a suivi une politique étrangère indépendante révolutionnaire, qui correspond entièrement à la défense de l'indépendance, de la souveraineté et de l'inviolabilité de la patrie et de nos victoires socialistes, ainsi qu'à la grande cause des peuples et pays qui luttent pour la liberté, l'indépendance, l'autodétermination et pour assurer une coopération internationale authentique.

203. La République populaire d'Albanie a suivi et continuera à suivre à l'avenir également sa politique d'amitié et de coopération fraternelle, sur la base des principes du marxisme-léninisme, avec les peuples des pays socialistes, sa politique d'amitié et de solidarité avec les peuples et les pays qui luttent pour la liberté, la démocratie et le progrès, en particulier avec les peuples frères arabes, avec les peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et avec toutes les forces anti-impérialistes.

204. Une amitié étroite et fraternelle, inspirée d'idéaux communs, lie le peuple albanais au grand peuple chinois. L'amitié albanais-chinoise, forgée par les deux partis héroïques, est indestructible car elle est édifée sur des fondements immortels. Elle fournit un exemple éclatant de relations entre pays socialistes, une manifestation vivante de la force et de la vitalité des relations socialistes authentiques, qui ne connaissent aucun obstacle et triomphent contre tout ennemi.

205. Le Gouvernement albanais a suivi de manière conséquente sa politique de principe, la politique de bon voisinage et de relations normales entre Etats à systèmes sociaux différents, sur la base des principes de l'égalité souveraine, de la non-ingérence et du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, de la coopération basée sur le profit mutuel.

206. La République populaire d'Albanie est devenue un facteur de paix et de progrès dans la zone des Balkans et de l'Adriatique; elle prend une part active et apporte une contribution constructive à la cause de la paix et de la sécurité en Europe et dans le monde. C'est grâce à cette politique que la République populaire d'Albanie jouit aujourd'hui de la sympathie, du respect et de l'appui de tous les peuples progressistes et de tous les pays pacifiques. Le peuple albanais est conscient de tout cela et des obligations qui lui incombent à cet égard. Il saura s'en acquitter, comme toujours, avec fermeté.

207. La République populaire d'Albanie continuera, ainsi que par le passé, sa coopération avec les pays pacifiques Membres de l'Organisation des Nations Unies; elle ne cessera d'apporter, aux côtés de ces pays, sa contribution modeste dans la lutte contre la politique impérialiste d'agression et d'oppression des peuples.

208. Nous profitons de cette occasion pour exprimer ici combien nous apprécions l'esprit de collaboration qu'ont témoigné à notre égard un grand nombre d'Etats Membres à propos de nombreux problèmes internationaux importants, ce qui prouve que nous avons de multiples intérêts communs. Nous exprimons également notre reconnaissance à tous les peuples et pays amis pour leur sympathie, leur solidarité et leur appui sincère à l'égard de notre peuple dans différentes situations au cours des 25 dernières années. Leur amitié et leur solidarité ont été et seront chères à

notre peuple; elles constituent et constitueront des facteurs importants de nos réalisations et de nos succès, de toutes les victoires de la République populaire d'Albanie, qui offre ainsi un exemple historique vivant, montrant à quel point sont puissants les peuples, grands et petits, combien sont grandes leurs possibilités, lorsqu'ils sont inébranlablement résolus dans leur lutte pour la liberté, l'indépendance et le progrès.

La séance est levée à 13 h 45.